

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL - FACULTÉ DE DROIT

Section des Sciences commerciales, économiques et sociales

STRUCTURE ET EQUILIBRE DE LA BALANCE DES COMPTES

THÈSE

présentée à la Faculté de droit, Section des Sciences commerciales,
économiques et sociales de l'Université de Neuchâtel, pour obtenir
le grade de Docteur ès sciences commerciales et économiques

par

MANSOUR POURÉ-SINA

LICENCIÉ EN DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE TEHÉRAN

Société Anonyme Tchap
Teheran

**STRUCTURE ET EQUILIBRE
DE LA BALANCE DES COMPTES**

Monsieur Mansour POURE-SINA, d'Iroo, est autorisé à imprimer sa thèse de doctorat ès sciences commerciales et économiques: « *Structure et équilibre de la balance des comptes* ». Il assume seul la responsabilité des opinions énoncées.

Neuchâtel, le 25 septembre 1953

Le Directeur de la Section des sciences
commerciales, économiques et sociales

P.-R. Rosset

A MON PAYS

A MES PARENTS

INTRODUCTION

NOTION DE LA BALANCE DES COMPTES

ET DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

La notion de la balance des comptes a été maintes fois définie par beaucoup d'auteurs dont certains (1) n'ont cependant pas pris soin d'établir une distinction, dans leur définition, entre cette notion et celle de la balance des paiements. Cette confusion se manifeste aussi dans les commentaires de presse où ces deux notions ont souvent été considérées comme identiques. Cependant, la différence est établie par nombre d'économistes. Il en est ainsi de M. Aftalion (2) qui l'a indiquée clairement de la façon suivante:

«La balance des comptes d'une année donnée, dit-il, c'est la balance des créances et des dettes nées des échanges de marchandises et services avec l'étranger durant l'année considérée, auxquelles s'ajoutent les créances et les dettes nées de faits entérieurs, mais au règlement desquelles on doit normalement s'attendre dans la dite année.» Alors que «la balance des paiements c'est la balance de tout ce qui donne lieu à règlement entre un pays et l'étranger. Elle comprend d'abord tout ce qui entre dans la balance des comptes ou, simplement, le solde créditeur ou débiteur de cette balance. Et elle comprend, en outre, tous les mouvements de capitaux et d'or qui n'entrent pas dans la balance des comptes, en particulier tous les mouvements de capitaux et d'or que nécessite l'existence d'un solde créditeur ou débiteur de la balance des comptes, tous les placements nouveaux.»

(1) Meynial, la balance des comptes de quelques grands pays industriels.

(2) Aftalion, l'équilibre dans les relations économiques internationales. p. 6-10.

La distinction entre balance des comptes et balance des paiements repose donc principalement, pour M. Aftalion, sur les mouvements de capitaux (1) et d'or qu'il exclut de la balance des comptes et inclut dans la balance des paiements. Les mouvements de capitaux et d'or étant exclus de la balance des comptes, celle-ci sera donc de nature, d'après l'auteur des définitions, à laisser un solde déficitaire ou excédentaire. Par contre, la balance des paiements portant sur l'ensemble des règlements, y compris les mouvements d'or, se présente en principe, hormis le cas d'insolvabilité, en équilibre.

De son côté, M. Nogaro (2) évoque aussi, en définissant balance des comptes et balance des paiements, une idée semblable à celle de M. Aftalion en ce qui concerne le déséquilibre de la balance des comptes et l'équilibre de la balance des paiements. «La balance des comptes, écrit M. Nogaro, est la balance active ou passive de l'ensemble des transactions avec l'extérieur, commerciale ou financière, et la balance des paiements, la balance des comptes complétée par l'addition, à l'actif ou au passif, selon le cas, de la somme nécessaire pour parfaire l'équilibre. Cette somme doit, en principe être payée en monnaie.»

On voit cependant que la balance des comptes de M. Nogaro diffère de celle de M. Aftalion, en ce sens que la balance de ce

(1) M. Aftalion n'exclut, en effet, de la balance des comptes que les seuls mouvements nouveaux de capitaux lorsqu'il écrit dans son ouvrage «Monnaie, prix et change», page 469, «... on y ajouterait (à la balance des comptes) les créances et les dettes résultant d'opérations anciennes, intérêts de capitaux placés au dehors, ou le cas échéant, remboursement convenu des capitaux, mais on exclura les placements nouveaux en capitaux effectués durant l'année par les étrangers dans le pays ou par les nationaux à l'étrangers.»

Quant aux mouvements de l'or, ils ne doivent être inclus, d'après M. Aftalion, dans la balance des paiements que lorsque le métal jaune sert à des fins monétaires et réglementaires, lorsqu'il est envoyé, par exemple, en paiement par un débiteur. Autrement, l'or considéré comme marchandise entre, comme n'importe quelle autre marchandise, dans la balance des comptes (l'équilibre dans les relations économiques internationales, p.8).

(2) Nogaro, cours d'économie politique, deuxième partie, p. 384.

dernier exclut, avons-nous vu, les mouvements de capitaux, et d'or alors que celle de M. Nogaro les inclut.

Bien d'autres auteurs ont également contribué à la définition des notions de balance des comptes et de balance des paiements. Il en est ainsi de M. Byé (1) qui entend par balance des paiements «un compte qui enregistre la valeur des échanges, des services provenant des biens ou des personnes, effectués entre un pays et l'étranger, en une période donnée, généralement une année». D'après l'auteur, la balance des paiements comprend, outre la balance des comptes (ensemble des créances et des dettes internationales à l'exclusion des mouvements d'or), la balance des espèces internationales, c'est-à-dire la balance des règlements effectués par espèces monétaires comme l'or et l'argent. En d'autres termes, «la balance des paiements internationaux d'un pays comprend l'ensemble de tous les paiements réglés, soit par voie de compensation, soit par voie de transfert d'espèces internationales, à l'actif ou au passif du pays dans la période considérée.» Cette balance sera nécessairement équilibrée, selon M. Byé: Le pays qui reçoit des marchandises et services étrangers doit s'acquitter de sa dette en vendant au dehors des marchandises et services pour se procurer les devises nécessaires au règlement de ses achats à l'extérieur (compensation). Le solde de cette opération sera réglé par paiement en espèces internationales. Ainsi «l'actif de la balance des paiements, conclut M. Byé, sera nécessairement égal à son passif et le solde nul.»

D'autres formules, plus simplifiées, ont été adoptées par certains auteurs. Ainsi, l'économiste suédois M. Ohlin (2) définit la balance des paiements comme la «balance de toutes les transactions internationales qui doivent être réglées pendant une période déterminée, généralement une année.»

Il convient enfin de relever une autre définition donnée par

(1) Byé, cours d'économie politique de la Faculté de Droit de Paris, cours de licence et de doctorat.

(2) Ohlin: *Interrigional and international trade* p. 381: The balance of payments embraces all the international transactions that must be settled during a definite period, usually one year.»

l'économiste américain, M. Machlup⁽¹⁾, qui distingue trois concepts de la balance des paiements :

I. La balance des paiements du marché, reflet d'une situation donnée sur le marché des devises étrangères et caractérisée par l'offre et la demande de ces devises à un cours déterminé, alternatif ou hypothétique.

II. La balance du programme des paiements (balance de l'espoir et du désir) qui comprend les sources des fonds étrangers et indique, en plus, l'usage des dits fonds dans l'hypothèse de leur acquisition en vue de répondre aux besoins de capitaux et de consommation du pays considéré, besoins dont la satisfaction rendra nécessaire le recours aux capitaux étrangers.

III. La balance comptable des paiements ou la balance des créances et des dettes étrangères. C'est cette balance qui nous intéresse davantage. Voici comment elle est définie par M. Machlup : « La balance comptable des paiements est le bilan de toutes les transactions, réelles ou financières, qui ont eu lieu au cours d'une période d'une ou plusieurs années entre les résidents d'un pays et ceux des autres pays, le bilan étant dressé suivant la forme de comptabilité en partie double, chaque entrée de crédit se balance par une entrée compensatrice de débit et vice versa. »

Ce concept de la balance, que l'auteur de la définition appelle le « Ex post concept »⁽²⁾, sera le reflet de la position présente ou passée du pays considéré vis-à-vis d'autres pays.

Selon M. Machlup, la balance des paiements, ainsi conçue, doit être nécessairement équilibrée, puisque crédit et débit s'équilibrent exactement. Si la balance n'est pas équilibrée, s'il n'y a pas d'égalité entre débit et crédit, la différence, estime-t-il, ne saurait être que le résultat des « erreurs ou omissions » dues aux défauts des statistiques. Elle n'est donc pas attribuable à un « phénomène économique ».

Ces différentes définitions, que nous venons de citer, montrent

(1) Machlup: Three concepts of the balance of payments and the so called dollar shortage, the Economic Journal, march, 1950.

(2) Par opposition aux deux premiers concepts qualifiés par M. Machlup de « ex ante concept ».

que la balance des comptes et la balance des paiements ont, selon les auteurs, des contenus variables. Toutefois, pour l'équilibre de la balance des paiements, l'accord est unanime: sauf le cas d'insolvabilité, la balance des paiements se présente en équilibre. Mais il faut dire que cet équilibre n'est qu'un équilibre théorique, un équilibre basé sur les principes de la comptabilité double. Economiquement parlant, la balance des paiements peut ne pas être toujours équilibrée, comme elle ne l'est pas, de nos jours, pour un certain nombre de pays européens; mais le déficit de la balance des paiements peut être comblé, et l'équilibre réalisé, de plusieurs façons: par un emprunt étranger, une opération de dévaluation et d'autres méthodes visant à augmenter les créances du pays et à réduire ses dettes vis-à-vis de l'étranger (1).

Quant à la balance des comptes, elle n'est que rarement en équilibre. Les échanges extérieurs d'un pays tendent souvent à se compenser pour la plus grande part, mais cette compensation n'est pas intégrale. Il reste souvent un solde qui donne finalement lieu à un paiement de part ou d'autre; c'est d'ailleurs sur ce solde que repose la distinction établie entre la balance des comptes et la balance des paiements.

Si ce solde n'existait pas, il n'y aurait pas de distinction. Or, ce solde existe souvent et le cas d'une balance des comptes non-équilibrée est fréquent. L'hypothèse de l'équilibre de la balance des comptes, dans une économie dite «libre» paraît encore moins vraisemblable que dans un régime économique où toutes les opérations économiques sont sous le contrôle de l'Etat, comme c'est le cas par exemple en U.R.S.S. Dans les pays où les transactions avec l'étranger sont effectuées par des entreprises privées et où l'intervention des autorités est très limitée en cette matière, tout au moins dans des circonstances normales, le problème de l'équilibre de la balance des comptes se pose d'une façon plus complexe. Nous reviendrons sur cette question et chercherons à expliquer, dans la deuxième

(1) Le Fonds monétaire international, tout en admettant le concept d'une balance des paiements équilibrée sur les principes de la comptabilité double, tente, afin de faciliter les problèmes de fonds, de développer l'idée d'une balance des paiements déficitaire ou excédentaire.

partie de ce travail, la manière dont s'équilibre la balance des comptes.

Il convient de se demander maintenant quels sont les éléments composant la balance des comptes.

Nous pouvons diviser ces éléments en deux groupes distincts:

1. La balance des échanges de marchandises, appelée aussi balance commerciale.

2. La balance des transactions invisibles comprenant plusieurs catégories de service:

A) service de tourisme

B) service de transport maritime

C) service d'émigration et d'immigration

D) services divers.

Nous étudierons, tout d'abord, les deux groupes d'éléments entrant dans la balance des comptes et examinerons ensuite les mouvements de capitaux et d'or qui, s'ajoutant aux éléments susmentionnés de la balance des comptes, constituent la balance des paiements. Aussi, au cours de la première partie de ce travail, en examinant les éléments composant la balance et le degré de leur contribution à son équilibre dans les relations économiques d'un pays avec l'étranger, ne nous référons-nous pas à la notion trop étroite de balance des comptes, mais nous servons-nous de la notion plus large de balance des paiements qui peut mieux refléter l'état et la nature des relations économiques qu'une nation entretient avec d'autres nations (1).

C'est seulement dans la deuxième partie de ce travail, en examinant le problème de l'équilibre en matière d'échanges internationaux, que nous reviendrons à la balance des comptes, pour laquelle seulement se pose le problème de l'équilibre, puisque la balance des paiements est, elle, par définition, en équilibre.

* *

(1) Les publications des organisations économiques internationales, comme celles de l'Organisation Européenne de Coopération Economique et de l'Union Européenne des paiements, ainsi que la littérature économique de l'après-guerre en matière des relations économiques internationales (émanant en majeure partie d'auteurs britanniques et américains) se servent presque exclusivement de la notion de balance des paiements. La notion de balance des comptes est graduellement abandonnée.

PREMIERE PARTIE

LES ELEMENTS DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

Chapitre premier

1. LA BALANCE COMMERCIALE

La balance commercial est l'élément le plus précis de la balance des paiements.

C'est la représentation en valeur de toutes les importations et exportations de marchandises (1). On voit à son actif les exportations et a son passif les importations.

Le solde de la balance commerciale fait ressortir un excédent, si la valeur des exportations dépasse celle des importations, ou un déficit lorsqu'au contraire les importations enregistrent une plus grande valeur que les exportations. Dans le premier cas, la balance est dite favorable ou positive, dans le second cas, défavorable ou négative. Il faut encore envisager une troisième hypothèse, le cas dans lequel la balance se révèle équilibrée. Il peut arriver, en effet, que la valeur des importations et celles des exportations s'équilibrent, s'égalisent. La balance commerciale est alors en état d'équilibre, mais cet état d'équilibre est extrêmement improbable. Les statistiques du commerce extérieur le montrent clairement.

(1) Charles Gide entend par la balance du commerce «la différence entre la valeur des importations et celle des exportations» (cours d'économie politique p. 9) et M. Aftalion en donne la définition suivante:

«la balance des importations et des exportations de marchandises à travers la frontière d'un pays, c'est la balance des échanges de marchandises tels qu'ils s'inscrivent dans les tableaux des douanes.»

L'équilibre dans les relations économiques internationales.

Le problème du commerce international et la réalisation d'une balance commerciale favorable constituaient une des préoccupations du mercantilisme qui y voyait un des éléments de la prospérité de la nation considérée. L'État, selon le mercantilisme, doit s'efforcer de réaliser, dans ses relations économiques avec l'étranger, une balance commerciale positive. A cette fin, il préconisait le développement du commerce d'exportation pour vendre davantage à l'étranger tout en y achetant moins. Une pareille politique commerciale devait avoir comme effet, aux yeux des mercantilistes, l'afflux dans le pays de métaux précieux considérés par eux comme une richesse ou tout au moins un instrument servant à la production ou à l'acquisition de richesses. De nos jours, on ne peut plus accorder une valeur considérable à cette conception du commerce extérieur. On ne peut non plus mesurer la richesse d'une nation à l'importance de son stock de métaux dont les mouvements peuvent bien être considérés souvent comme de simples mouvements de marchandises. Cependant, l'idée directrice de la politique des mercantilistes, en matière de commerce avec l'étranger et de prééminence des métaux précieux, n'est pas tout à fait erronée si on tient compte des circonstances de l'époque. Il ne nous appartient pas, dans ce travail, de décrire la doctrine du mercantilisme et de montrer les critiques dont il a été l'objet à tort ou à raison. Mais il ne faut cependant pas perdre de vue que le commerce extérieur, en tant que pièce très importante de l'appareil économique d'un pays, peut jouer un rôle considérable dans le rétablissement ou l'aggravation de la situation économique de la nation tout entière. Son importance doit être mesurée dans le cadre de la balance des paiements de laquelle dépend étroitement la santé économique du pays. Les éléments non-commerciaux sont capables sans doute, comme nous le verrons plus loin (1), de compenser le déficit de la balance commerciale et de l'empêcher d'aggraver la position de la balance des paiements.

Mais, en l'absence d'éléments non—commerciaux et dans le cas où le déficit du commerce extérieur tient à une mauvaise politique commerciale et surtout quand il est prolongé et considérable, il pourra affecter la position de ladite balance. C'est le cas de la France,

(1) chapitre II.

pays dont le commerce extérieur s'est toujours soldé, pendant presque toute la période d'après-guerre, par un déficit considérable qui avait comme corollaire le déficit de la balance des paiements. Certes, dit-on, le déficit de cette dernière est dû aussi à d'autres causes, comme, par exemple, la diminution du solde créditeur du tourisme et le manque de revenus des investissements à l'étranger qui n'ont pas encore pu atteindre leur niveau d'avant-guerre. Mais il est clair que les causes fondamentales du déficit de la balance des paiements de la France doivent être recherchées dans le déséquilibre du commerce extérieur du pays. En effet, le déficit de la balance commerciale française, qui n'était plus que de 102 milliards de francs en 1950, s'est élevé à 339 milliards de francs en 1951 (1).

Commerce de la France en millions de francs

Année	Importations	Exportations
1949	682,450	455,866
1950	792,404	690,240
1951	1,272,362	933,362

Selon le Ministère des Finances, le solde déficitaire des paiements courants est monté de 238 millions de dollars (monnaie de compte) en 1950 à 1,058 millions en 1951. Ce déficit a été essentiellement comblé par l'aide des Etats-Unis d'Amérique et celle de l'Union européenne des paiements. Dans l'ensemble, il faut dire que c'est ce fâcheux déséquilibre commercial qui est la cause principale de bien des difficultés économiques que connaît encore la France.

Il en était de même de la Grande-Bretagne qui a connu, pendant les années qui suivirent la fin de la guerre, une période de déficit de sa balance des paiements dû, en partie, au déséquilibre de sa balance commerciale. Dans le passé, ce pays avait l'avantage de pouvoir compenser le déficit de son commerce extérieur, commerce d'ailleurs presque toujours déficitaire, par d'importantes recettes que lui apportaient les revenus de ses investissements en capi-

(1) Rapport du Ministère des Finances Français, d'après le « Monde économique et financier » du 18 juillet 1952.

aux dans le monde entier. C'était, en effet, le revenu de ces investissements à l'étranger qui payait, dans une large mesure, les importations massives du pays. Mais la guerre ayant affaibli la puissance économique de la Grande-Bretagne, et ayant épuisé ses avoirs à l'étranger, ce pays fut contraint de faire face à une situation commerciale difficile.

En vue d'augmenter le volume des exportations et de réduire le niveau des importations non essentielles, le Gouvernement britannique a dû prendre diverses mesures, telles que des restrictions de la demande intérieure, l'octroi de certaines priorités aux industries destinées aux marchés étrangers pour la fourniture de matières premières et l'adoption d'une politique plus souple en matière de crédit à l'exportation (1).

A ces mesures, il faut notamment ajouter la dévaluation de septembre 1949 qui a eu comme conséquence l'accroissement de la capacité de concurrence de la Grande-Bretagne sur les marchés étrangers. Or, ces mesures ont permis à ce pays d'accroître beaucoup ses exportations: le déficit de la balance commerciale fut ainsi diminué.

Royaume—Uni: Balance commerciale (2)

		En millions de L. Sterling					
		Poste	1947	1948	1949	1950	1951 *
Importations	(FOB)		1560	1791	1974	2372	3497
Exportations	(FOB)		1135	1588	1820	2225	2708
Balance commerciale			425	203	154	147	789

* Chiffres provisoires.

Comme le montre le tableau ci-dessus, le déficit de la balance anglaise du commerce extérieur diminua de 425 millions de Livres sterling en 1947 à 147 millions en 1950. En fin de cette même année, la balance courante des paiements enregistrait un excé-

(1) Tendances et politiques des balances des paiements, p. 7. Nations—Unies 1950—1951.

(2) 22ème Rapport annuel de la Banque des règlements internationaux 1951—192 p. 107.

dent de 244 millions de Livres sterling. L'amélioration sensible de la balance commerciale du Royaume-Uni en 1950 contribua, à n'en pas douter, pour une bonne part à l'excédent de 244 millions de Livres sterling de la balance courante des paiements pour la même période. L'année suivante, comme le montre encore le tableau ci-dessus, la forte augmentation en valeur des importations britanniques entraîna un déficit de la balance commerciale en nette augmentation de 789 millions de Livres sterling. Cet énorme déficit de la balance du commerce extérieur, ainsi que les revenus moins considérables des éléments invisibles, se sont traduits par une détérioration de la balance courante des paiements anglais, dont le solde a atteint 521 millions de Livres sterling (1).

Ainsi, il devient clair que l'équilibre ou le déséquilibre de la balance des paiements tient pour beaucoup à la position de la balance du commerce extérieur, notamment dans les circonstances économiques actuelles. Voilà pourquoi les efforts entrepris par le gouvernement de divers pays en vue de résoudre le problème de la balance des paiements de l'après guerre convergeaient, et convergent encore aujourd'hui, vers l'amélioration de la position des balances commerciales.

Pour coordonner ces efforts et faciliter la tâche à accomplir, un organisme économique puissant tel que l'O.E.C.E. a été mis sur pied en 1948.

L'Organisation Européenne de Coopération Economique a surtout recommandé aux pays membres dès le début (2) la diminution des importations et l'augmentation des exportations au moyen du relèvement du niveau de la production. Il va sans dire que la réduction du volume des importations devait se faire de façon à ne pas juguler la production; l'expérience a souvent montré qu'une réduction démesurée des importations affecte la production et entraîne

(1) Chiffres empruntés au 22^{ème} Rapport de la Banque des règlements internationaux p. 107.

(2) Les membres de l'O.E.C.E. sont: L'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse, Trieste et la Turquie.

une diminution des exportations. L'adoption des mesures préconisées par l'O.E.C.E. facilitera sans doute la tâche des pays participants dans la réalisation de leurs buts communs. La consultation des rapports périodiques de l'organisation inter-européenne en question, montre clairement que des progrès remarquables ont été réalisés dans le domaine de la production et des exportations suivant le degré d'activité et de capacité productives des pays membres. C'est ainsi que, par exemple, l'accroissement de la production industrielle a été pour l'ensemble des pays de l'O.E.C.E. de 45% entre la période allant de 1947 à 1950.

En ce qui concerne la production agricole, l'accroissement a été moins marqué et n'a pas dépassé le 25 % pour la même période (1). Cette augmentation de la production avait comme corollaire une augmentation du volume des exportations qui, dépassant nettement celle du volume des importations, contribua à l'amélioration de la balance des paiements des pays membres.

Avant de terminer cette partie de notre travail et d'examiner ensuite les méthodes d'évaluation de la balance commerciale, notons que l'établissement d'une balance commerciale exacte est indispensable aux pays qui entendent mener une politique saine en matière d'échanges internationaux. De plus, elle indique aux entreprises privées les clients et les fournisseurs du pays et les guide dans leurs transactions commerciales avec l'étranger.

(1) O.E.C.E. Evolution de la situation économique et ses perspectives en Europe occidentale, p. 18-20.

II. METHODES D'EVALUATION DE LA BALANCE COMMERCIALE

Il existe deux méthodes différentes pour évaluer les valeurs des marchandises qui franchissent, pour l'importation et l'exportation, les frontières douanières du pays. La première méthode consiste, d'une part, à déterminer la quantité de différentes catégories de marchandises, et, d'autre part, à fixer un prix moyen pour chaque catégorie de marchandises; on applique ensuite ces prix à chaque catégorie de marchandises correspondantes (1).

Cette méthode d'évaluation n'est plus en vigueur de nos jours; elle est presque tombée en désuétude. Le procédé dont on se sert souvent aujourd'hui est appelé par les administrations des douanes, le système des «valeurs déclarées». Selon ce procédé, les importateurs et les exportateurs des marchandises destinées au commerce sont tenus d'indiquer, dans des déclarations obligatoires, selon les instructions données par l'administration des douanes, la valeur et la quantité des marchandises destinées à être importées ou exportées. Les déclarations ainsi préparées seront soumises ensuite au contrôle de la direction générale des douanes qui en vérifie l'exactitude (2). La statistique générale que l'administration des douanes dresse alors sur la base des données des importateurs et des exportateurs n'a qu'une valeur limitée et la marge d'erreur y est assez grande. En effet, pour alléger les charges douanières et d'autres droits perçus par les administrations intéressées, les déclarants tentent souvent de sous-évaluer la valeur des marchandises destinées à l'importation ou même, dans certains cas, de surestimer celle des marchandises destinées à l'exportation.

(1) Pierre Meynial: Créances et dettes internationales; Michel Gniazdowski: Relations économiques internationales (théorie de la balance des comptes), Chapitres des évaluations.

(2) Voir, pour plus de détail, l'ordonnance du Conseil Fédéral du 1.12.1936 concernant la statistique du commerce de la Suisse avec l'étranger et la statistique mensuelle du commerce extérieur de la France.

Il y a encore d'autres sources d'erreurs, comme la fraude et le décalage, c'est-à-dire l'intervalle entre le moment d'arrivée ou de sortie des marchandises et la date à laquelle les créances et les dettes résultant des transactions arrivent à échéance, comme c'est par exemple le cas d'une importation ou d'une exportation de fin d'année qui ne donne lieu à paiement que plus tard, au cours de l'année suivante (1)

En somme, il est difficile de dire que les statistiques douanières concernant le commerce extérieur sont sans erreurs ni lacunes. Aussi les données qui en résultent ne sont-elles qu'un reflet peu exact des quantités et des valeurs des marchandises exportées ou importées.

CHAPITRE II.

I. LA BALANCE DES TRANSACTIONS INVISIBLES

Comme éléments de l'équilibre ou du déséquilibre de la balance des paiements, et comme sources des devises étrangères, les transactions dites «invisibles» ne sont pas moins importantes que celles en marchandises dénommées aussi «transactions visibles». Si certains pays, notamment l'Angleterre et la France, bénéficièrent dans le passé de balances des paiements équilibrées, et cela malgré les balances commerciales souvent déficitaires, ce fut grâce aux balances des transactions invisibles dont les soldes créditeurs leur permirent de compenser largement le déficit des balances du commerce extérieur.

En 1938, l'Europe occidentale finançait environ 30 % de ses importations provenant du reste du monde, au moyen des recettes de ses transactions invisibles (2). Mais ces immenses revenus ont cessé d'exister dès le commencement de la guerre et le déséquilibre des

(1) Truchy - Byé; Les relations économiques internationales p. 286.

(2) O.E.C.E. Rapport intérimaire sur le programme de relèvement européens. Vol. I. p 72.

balances d'après-guerre était en partie dû à l'absence de ces recettes. Parmi les pays européens, c'est plus spécialement la situation de la Grande Bretagne qui a subi une altération profonde. Ce pays, comme nous y avons déjà fait allusion dans le chapitre précédent, était, avant la guerre, surtout avant la première guerre mondiale, le détenteur d'un riche portefeuille national de valeurs étrangères qui lui rapportait chaque année des recettes considérables (1). Celles-ci, jointes aux autres revenus invisibles, comme ceux des entreprises de navigation maritime et d'assurance, permettaient au Royaume-Uni de financer plus d'un tiers de ses importations massives (2). En raison de la perte de ses revenus invisibles, l'Angleterre s'est vue contrainte, dès la fin de la guerre, de mettre sur pied, pour compenser cette perte, un vaste programme d'exportation, visant à réduire directement le déficit de sa balance commerciale. Depuis lors toute la politique suivie par le Gouvernement britannique visait à l'application de ce programme. Stimuler les exportations et réduire les importations devenait la tâche principale des chanceliers de l'Échiquier britanniques et le peuple, à son tour, tolérait courageusement les conséquences de ces mesures d'austérité que lui imposait la réussite de cet objectif national.

Il faut examiner maintenant les divers éléments de la balance des transactions invisibles, la place qu'ils occupent dans le cadre de la balance des paiements, pour leur appliquer ensuite les différentes méthodes d'évaluation.

A. TOURISME

Parmi les postes les plus importants de la balance des échanges invisibles, il faut mentionner notamment les mouvements touristiques dont la recette provoque dans le pays un afflux de devises étrangères améliorant le sort de la balance des échanges invisibles et aidant, par là, au redressement de la balance des paiements. L'ap-

(1) Avant la première guerre mondiale, le montant des placements étrangers de l'Angleterre s'élevait à 4 milliards de L. sterling. (Board of trade journal, DEC 1932)

(2) Exposé du programme national du Royaume-Uni, O.E.C.E. 1948.

port en devises dû aux mouvements touristiques constitue même pour certains pays, comme la France, la Suisse (1) et l'Autriche, une source très importante de revenus de provenance étrangère.

La source des recettes invisibles provenant du tourisme a tari avec le déclenchement des hostilités en Europe, mais la reprise des mouvements touristiques fut assez rapide dès la fin de la guerre et, du fait de l'intérêt qu'ils présentaient pour les différents pays, ceux-ci n'ont pas manqué de prendre les mesures nécessaires pour réorganiser et moderniser leur équipement touristique, afin de recevoir un nombre plus grand de touristes étrangers, ce qui devait leur permettre d'améliorer leur balance des transactions invisibles.

Ainsi, dans le cadre de l'Organisation Européenne de coopération Economique, à laquelle nous nous référons toujours, un des objectifs des pays membres a été, et est encore aujourd'hui, de remédier au déficit de la balance des paiements en augmentant l'apport touristique provenant du reste du monde, et en particulier des Etats-Unis d'Amérique, pays vers lequel les exportations visibles de l'Europe occidentale risquent d'être entravées si les Américains continuent à maintenir certains obstacles artificiels propres à limiter l'entrée de marchandises venant d'Europe (tels que droits de douane élevés pour les marchandises touchant aux intérêts commerciaux des U.S.A.). En pareille situation, l'importance des apports touristiques provenant des Etats-Unis d'Amérique se manifeste encore davantage, compte tenu surtout de la rareté du dollar dont souffrent encore aujourd'hui les pays européens.

(1) Quelques chiffres relatifs aux revenus touristiques de la Suisse pendant la période de l'après-guerre. (source: Fédération suisse du tourisme)

	1947	1948	1949	1950	1951
	(en millions de francs)				
Tourisme actif	600	535	510	420	540
Tourisme passif *	80	130	200	240	250
	520	405	310	180	290

* dépenses de Suisses à l'étranger.

Il convient d'ajouter ici que les mouvements touristiques provenant des Etats-Unis ont apporté aux pays de l'O.E.C.E., en 1949, des recettes qui se sont élevées à environ 282 millions de dollars (1), (y compris les recettes des Compagnies de navigation aérienne ou maritime européennes à travers l'Atlantique). En comparant les exportations visibles des pays de l'Organisation Européenne de Coopération Economique vers les Etats-Unis d'Amérique avec leurs recettes touristiques provenant de ce dernier pays, on remarque l'importance de la place que le tourisme occupe dans le cadre des transactions invisibles par rapport à celui des échanges visibles des pays de l'Europe occidentale (voir tableau ci-après).

	Exportations	Recettes provenant	
Année	visibles vers	du tourisme américain	3 par rapport
	les U.S.A.	(transport compris)	à 2 en o/o
	En million de dollars (2)		

1	2	3	
1937	718,3	173,0	24% _o
1946	690,1	91,0	13% _o
1947	701,2	151,0	22% _o
1948	976,6	186,0	19% _o
1949	842,4	282,0	33% _o

Il a été dit quelquefois que les revenus provenant du tourisme, dans le cas d'un pays ayant une balance excédentaire, peuvent être de nature à faire naître une tendance de caractère inflationniste. L'argument repose sur le principe de la théorie quantitative de la monnaie: l'afflux dans le pays des recettes provenant du tourisme aura comme effet l'augmentation du volume de la circulation monétaire, ce qui devrait se traduire, selon ladite théorie, par une majoration démesurée du niveau des prix. L'argument nous paraît difficile à admettre. La fragilité de la théorie sur laquelle il se fonde lui enlève

(1) Le tourisme et le relèvement de l'Europe, p. 14.

(2) Le tourisme et le relèvement de l'Europe, p. 12.

le caractère d'un argument incontestable. De plus, il est incompatible avec la réalité des faits. Une tendance à l'inflation du fait des apports du tourisme n'a pas été remarquée dans les pays favorables aux touristes. Les recettes touristiques, même dans le cas d'une balance excédentaire, peuvent recevoir une affectation convenable (importation de marchandises, financement des dépenses des touristes nationaux à l'étranger, etc.) et constituent toujours une source précieuse de devises étrangères pour le pays bénéficiaire.

B. TRANSPORTS MARITIMES

La suite de l'examen des différents postes de la balance des transactions invisibles nous amène à étudier le problème des transports maritimes. Les recettes provenant de ce poste constituaient, avant la guerre, un élément important de la balance des paiements des pays de l'Europe occidentale qui, dans l'ensemble, possédaient environ 60% du tonnage maritime du monde entier (1). Certains de ces pays, comme la Grande-Bretagne, la Norvège et la Suède, réalisaient notamment de gros bénéfices grâce à leur flotte marchande. D'une façon générale, les transports maritimes des pays européens laissaient normalement un solde créditeur constituant une contribution non négligeable à l'équilibre de leur balance des paiements. Cette situation fut complètement renversée par les longues années d'hostilités qui ont causé des ravages dans la marine marchande des pays belligérants (2). Le bilan des services de transports maritimes européens enregistrait dès lors, pendant les premières années qui suivirent immédiatement la guerre, un déficit considérable comparé aux autres régions du monde. Ce déficit a été, en 1948, seulement de l'ordre de 200 millions de dollars comparé aux États-Unis d'Améri-

(1) Rapport intérimaire sur le programme du relèvement européen, p. 75.

(2) Les pertes de guerres des pays de l'O.E.C.E. se sont élevées à plus de 22 millions de tonnes de jauge brute (rapport du Comité des transports maritimes de l'O.E.C.E., p. 8.)

que (1). Mais la reprise de la construction de la flotte marchande, dès cette époque, a permis aux pays de l'Europe occidentale de reprendre graduellement la place qu'ils occupaient pendant la période de l'avant-guerre. Pour certains de ces pays, comme le montre le tableau suivant, le progrès était remarquable.

(. 2)

Tonnage maritime mondial 1)

Pays	1939	1951	changement en pourcentage (sept. 1939) (déc. 1951)
	septembre	décembre	
en milliers de tonneaux de jauge bruts			
Etats-Unis 2)	8,722	25,769	+ 195
Royaume-Uni	16,892	16,526	- 2
Autres pays du Commonwealth britannique	1,716	3,099	+ 81
Total pour le Commonwealth britannique	18,608	19,625	+ 5
Allemagne (occidentale)	4,185	854	- 80
Argentine	246	951	+ 287
Danemark	1,093	1,263	+ 16
Espagne	932	983	+ 5
France	2,748	3,122	+ 14
Grèce	1,763	1,259	- 29

(1) Programme du relèvement européen, p. 163.

2) Banque des règlements internationaux, 22ième rapport, Ter avril 1951/31 mars 1952. p. 100.

1) Bateaux à vapeur et à moteur de 500 tonneaux de jauge bruts et plus, abstraction faite de la batterie des lacs et rivières.

2) Bateaux de 1,000 tonneaux et plus, sauf en 1939.

Italie	3,322	2,937	— 12
Japon	5,427	2,200	— 59
Norvège	4,686	5,582	+ 19
Pacema	722	3,658	+ 407
Pays-Bas	2,792	3,005	+ 8
Suède	1,442	2,061	+ 43
U.R.S.S.	1,154	1,192	+ 3
Autres pays	3,584	6,042	+ 69
Total mondial	61,246	80,503	+ 31

Ainsi les pays comme la Norvège, les Pays-Bas, le Danemark et la France, ont pu entièrement combler leur perte à la fin de 1951. Notons qu'un pays qui possède une grande marine marchande a peut-être tout au moins l'avantage de faire son commerce maritime avec ses propres bâtiments et de ne pas être contraint de payer un frêt considérable pour l'emploi de navires étrangers.

C. EMIGRATION ET IMMIGRATION

Dans les pays qui ont une très forte population par rapport aux ressources dont ils disposent, se pose le problème de l'émigration ou, en d'autres termes, le problème de la main-d'oeuvre excédentaire. Pour le pays qui a une importante émigration, l'envoi de main-d'oeuvre à l'étranger constitue une source de devises, car l'émigré envoie, dans son pays d'origine, une partie du gain réalisé à l'étranger, ce qui est de nature à améliorer la balance des paiements de ce dernier. Parmi les pays à forte émigration, il faut mentionner notamment l'Italie, dont le nombre des émigrés, en 1947 et 1948, s'élevait à 300,000. Ce même pays compte que l'émigration de ses sujets lui rapportera, en 1952-1953, une somme d'environ 130 millions de dollars provenant des pays de l'Amérique Latine et de l'Amérique du Nord (1).

Outre l'influence directe exercée par l'émigration sur la position de la balance des paiements, grâce à l'envoi, dans leur pays

1 (O.E.C.E. Second rapport, Paris 1950.

d'origine, des gains réalisés par les émigrés, les mouvements humains eux-mêmes exercent une influence indirecte sur la position de ladite balance, car leurs effets économiques influencent la situation économique générale du pays. Par suite d'une émigration large et continue d'un pays à l'autre, l'offre de main-d'oeuvre diminue dans le pays d'émigration et augmente, par contre, dans le pays d'immigration. Or, cette diminution de l'offre dans un pays et son augmentation dans l'autre devrait se traduire par une tendance à la hausse des salaires dans le pays d'origine et une tendance à la baisse dans le pays d'accueil.

Mais ceci n'est cependant pas toujours le cas. La tendance à la hausse et à la baisse des salaires peut ne pas se produire, ou bien lorsqu'elle se produit, elle peut être contrariée par d'autres facteurs de caractère inverse. Dans les pays d'immigration, dont la population est clairsemée, et qui sont insuffisamment développés, l'accroissement du facteur humain, surtout lorsqu'il s'agit de main-d'oeuvre qualifiée et s'il y a eu précédemment un important mouvement de capitaux, contribue au progrès et au développement économique du pays. Or, le progrès social et l'amélioration générale de la situation économique d'une nation s'accompagnent d'une élévation parallèle du niveau de vie de ladite nation; les salaires deviennent aussi plus élevés dans différentes classes de la société. De plus, dans un pays à natalité faible, mais suffisamment avancée au point de vue économique, l'arrivée d'importants effectifs de travailleurs étrangers, condition indispensable au plein fonctionnement de l'appareil économique du pays, n'affectera pas le niveau élevé des salaires et ne déterminera donc aucune tendance à la baisse. Au contraire, le niveau élevé des salaires de ce pays est souvent un attrait pour la main-d'oeuvre de pays où les salaires sont plus bas.

Considéré du point de vue du pays d'émigration, le départ massif d'une partie de la population devrait, théoriquement, se traduire, ainsi que nous y avons fait allusion plus haut, par une tendance à la hausse des salaires. Mais, en réalité, cette tendance à la hausse ne se manifeste que rarement. Les pays d'émigration sont souvent des pays à natalité forte et où l'offre de main-d'oeuvre, qui ne pourra être absorbé à l'intérieur du pays, formera l'émigration. Cette émigration, en pareille hypothèse, ne peut être considérée que

comme bienfaisante, malgré l'opinion de ceux qui voient dans l'émigration un élément de perte de puissance et de richesse de la nation.

En effet, dans un pays à population très dense et à natalité très forte, et surtout lorsque le niveau de la population dépasse les besoins du pays en main—d'œuvre, l'émigration ne peut être considérée comme un élément de perte de puissance et de richesse du pays; tout au contraire, elle aura d'heureux résultats tant pour les émigrés eux—mêmes que pour leur pays d'origine. Une surabondance de population dans un pays peut faire plus de mal que de bien, tant au point de vue économique que social.

Enfin, il ne faut pas oublier l'influence que l'émigration peut exercer sur le niveau des prix du pays d'émigration et plus particulièrement sur celui des prix du pays d'immigration. Cette influence s'explique par le changement que l'émigration apporte au facteur travail dans le pays d'origine et dans le pays d'accueil. Cette influence se manifeste plus particulièrement dans le pays d'immigration, où le courant des émigrés étrangers, surtout lorsqu'il est fort et continu, apporte des modifications profondes aux habitudes sociales, au genre de vie, aux désirs, à la consommation, aux revenus de la population. Les facteurs sociaux sont, en effet, capables de faire varier l'offre et la demande d'une ou de plusieurs catégories de marchandises. Or, les changements ainsi survenus dans l'offre ou dans la demande exercent, à leur tour, une influence sur le niveau des prix.

On voit bien ainsi comment les effets économiques des mouvements de personnes d'un pays à l'autre exercent une influence directe sur la situation économique d'un pays, et par là, indirectement, sur la position de la balance des paiements.

A l'heure actuelle, bien des difficultés s'opposent à la libre émigration des travailleurs dans les différents pays du monde. La crainte de voir apparaître le chômage dans le pays d'immigration, l'accueil réservé des syndicats nationaux ainsi que l'attitude parfois hostile des ouvriers à l'égard des travailleurs étrangers, et d'autres obstacles encore, comme la pénurie de logements par exemple, sont autant de faits qui découragent la migration internationale.

D. AUTRES POSTES DE LA BALANCE DES TRANSACTIONS INVISIBLES.

Il y a encore d'autres postes de la balance des transactions invisibles, comme l'assurance, les commissions bancaires, les paiements d'intérêts et de certains autres services comme ceux des techniciens, médecins, experts, etc. A cela s'ajoutent les sommes importantes que dépensent les étudiants étrangers dans les pays où ils séjournent pendant la durée de leurs études.

*
**

Avant de passer à l'étude des méthodes d'évaluation des différents postes de la balance des transactions invisibles, il nous paraît bon d'insister encore, en guise de conclusion, sur l'importance que pourrait avoir le solde créditeur de la balance des transactions invisibles sur l'amélioration de la position de la balance des paiements. Cette importance a été bien comprise par certains pays, surtout par l'Angleterre, qui, dans ses efforts acharnés pour gagner « la bataille » de la balance des paiements, n'a pas manqué de prendre toutes sortes de mesures économiques qui lui paraissaient indispensables à la réalisation de cette fin.

II. L'ÉVALUATION DES DIFFÉRENTS POSTES DE LA BALANCE DES TRANSACTIONS INVISIBLES.

L'évaluation tout à fait exacte des éléments invisibles est extrêmement difficile. Ces difficultés tiennent à la nature de ces éléments qui, par leur diversité et leur élasticité, échappent à une estimation systématique et globale. Aussi ne doit-on pas manifester trop de certitude quant à l'exactitude de ces évaluations qui comportent de gros risques d'erreurs diminuant la valeur initiale. Cependant, ces évaluations, si incertaines soient-elles, peuvent expliquer la position des branches d'activité auxquelles elles correspondent et le rôle que jouent ces branches dans les relations économiques d'un pays avec l'étranger.

Ce sont les méthodes d'évaluation de ces branches invisibles que nous allons examiner au cours de la section suivante.

A. L'ÉVALUATION DES MOUVEMENTS TOURISTIQUES.

Il y a deux méthodes d'évaluation des dépenses qu'effectuent les touristes étrangers dans les pays où ils séjournent provisoirement.

I. Méthode individuelle dite "analytique."

Cette méthode consiste à déterminer le nombre des touristes étrangers, le montant de leurs dépenses et la durée de leur séjour. On peut connaître sans trop de difficultés le nombre des touristes, ainsi que la durée de leur séjour. Les registres des hôtels et d'autres établissements touristiques peuvent en fournir des données assez précises. En ce qui concerne les dépenses des touristes, elles peuvent être ramenéées à trois groupes distincts:

- a) Hébergement (dépenses à l'Hôtel)
- b) Transport
- c) Dépenses accessoires

L'évaluation des deux premiers groupes de ces dépenses semble ne pas être très difficile. Les syndicats hôteliers, les hôtels et pensions eux-mêmes où séjournent les touristes, ainsi que les organisations de transport, sont en mesure de fournir des renseignements suffisants quant aux dépenses d'hôtel et aux frais de déplacement des touristes. Toute la difficulté consiste dans l'évaluation des dépenses accessoires qui, par leur diversité, échappent à tout contrôle et ne saurait être évaluées même de façon approximative.

Or, l'exactitude de l'évaluation des dépenses des touristes étrangers, d'après la méthode individuelle ou analytique, dépend, avant tout, de l'existence et du bon fonctionnement des organisations touristiques du pays considéré.

II. Méthode globale dite "synthétique"

Cette méthode n'est applicable que dans les pays où existe.

le régime du change. Le contrôle du marché du change permet en effet de faire ressortir, de l'ensemble des transferts de paiements à l'étranger, le fond global affecté aux mouvements touristiques. Cette méthode est saisissante par sa simplicité, mais, en revanche, elle est très incomplète et la marge d'erreur y est encore plus grande que dans la méthode précédente. La méthode globale ou synthétique ne tient pas compte, en effet, des transferts de paiements effectués, à titre exceptionnel, en dehors des accords financiers, mais qui sont tout de même destinés au tourisme (comme, par exemple, les frais de transport pour une destination étrangère, payables en monnaie nationale, ou l'exportation des billets de banque nationaux par les touristes, etc.).

De plus, les transferts effectués par voie de fraude échappent à son contrôle. Enfin, comme il a été mentionné plus haut, cette méthode n'a qu'une portée limitée et ne s'applique qu'aux pays avec un régime de change (1.)

Le procédé dont on se sert en Suisse pour évaluer les dépenses des touristes étrangers repose sur la méthode individuelle, c'est-à-dire que l'on prend pour base la durée du séjour des touristes avec un coefficient de dépenses journalières fixé entre Frs. 30.— à Frs. 40.— à l'heure actuelle (2).

B. L'ÉVALUATION DU POSTE «TRANSPORT MARITIME»

Les exportations et les importations des marchandises entraînent nécessairement des frais de transport maritime qui figurent, selon les cas, au crédit ou au débit de la balance des échanges invisibles; soit comme éléments de créances ou de dettes du pays.

Si, dans les statistiques commerciales, la valeur des importa-

(1) Pour avoir plus de détails concernant les méthodes d'évaluation des mouvements touristiques, consulter la thèse du Dr. B. Rudolf Kunz: «Die Bedeutung des Auslandsfremdenverkehrs für die Schweizerische Volkswirtschaft» Berne 1947.

(2) Ces renseignements concernant les méthodes d'évaluation des dépenses des touristes en général, et en Suisse, en particulier, nous ont été obligeamment remis par M. le Dr. Kräpf, vice-directeur de la Fédération suisse du tourisme.

tions est évaluée C.I.F. et celle des exportations F.O.B., procédé employé d'ordinaire, il devient dès lors nécessaire de porter, pour les importations, au crédit du pays, le frêt des marchandises transportées sur les navires nationaux et d'effectuer une même opération, quant aux exportations, pour le frêt des marchandises transportées par la flotte nationale à destination des pays étrangers. Une telle rectification s'impose puisque les importations sont évaluées C.I.F. et les exportations F.O.B.

Quant au procédé d'évaluation des recettes maritimes, il est presque impossible de pouvoir obtenir une évaluation exacte et précise du frêt des marchandises importées des pays étrangers ou exportées à destination de ces derniers pays.

On peut envisager deux méthodes différentes, dont la première consiste à consulter alternativement le bilan de toutes les entreprises de navigation maritime du pays, afin de pouvoir calculer les recettes réalisées par l'ensemble de la marine marchande nationale. On y ajoute, ensuite, les dépenses effectuées par les navires étrangers au cours de leurs escales dans les ports nationaux (1). Il faut déduire du résultat obtenu toutes les dépenses afférentes à l'escale des navires nationaux à l'étranger. Ces dépenses sont similaires à celles des navires étrangers séjournant dans les ports nationaux.

Malgré son caractère peu systématique, ce procédé d'évaluation est capable de fournir un résultat satisfaisant, suivant le degré d'exactitude de l'opération menée auprès des entreprises maritimes nationales.

Quant à la seconde méthode, elle prend en considération le total des marchandises transportées par voie maritime pendant une période déterminée, disons l'année, auquel on doit attribuer un prix moyen par tonne transportée (2). Cette méthode nous permet d'a-

(1) Ces dépenses comprennent généralement les frais de port et certaines taxes perçues par les autorités navales, ainsi que les frais de réparation des navires dans les chantiers maritimes et enfin les frais de séjour de l'équipage, etc.

(2) Meynial: Créances et dettes internationales. Paris, 1926. p. 16.

voir quelques données assez exactes, mais elle ne tient pas compte des frais accessoires des navires étrangers dans les ports nationaux ni des frais d'escale de la marine marchande nationale dans les ports étrangers.

C. L'EVALUATION DU POSTE D'EMIGRATION ET D'IMMIGRATION

Les déplacements massifs du facteur humain constituent, suivant leur durée, deux catégories d'émigration: l'émigration saisonnière et l'émigration permanente. Dans les mouvements d'émigration saisonnière, l'émigré quitte seulement son pays pour une durée limitée, souvent celle d'une saison, après quoi il gagne à nouveau son pays d'origine. L'évaluation des sommes envoyées ou rapatriées par cette catégorie d'émigrés ne présente pas beaucoup de difficultés, étant donné que les offices d'émigration connaissent leurs nombres, la durée de leur séjour à l'étranger et les pays où ils travaillent. Ces offices possèdent encore des indications sur le montant des salaires que touchent les émigrés suivant le genre de travail auquel ils sont occupés dans leur pays d'immigration. Le procédé d'évaluation devient encore moins difficile dans certains pays à forte émigration, où les autorités instituent des agences spéciales qui ont pour tâche de s'occuper du problème du transfert ou du rapatriement des fonds des émigrés. De plus, les conventions d'émigration et d'immigration conclues entre les gouvernements de divers pays permettent de faciliter l'évaluation des fonds en question.

Parmi ces conventions, il convient de mentionner celle qui a été conclue en 1920 entre la France et la Tchécoslovaquie en vue de centraliser les problèmes relatifs aux émigrés des deux pays dans un organisme qui devait notamment se consacrer au transfert et au rapatriement des fonds d'émigration (1).

En ce qui concerne les émigrés de la seconde catégorie: c'est-à-dire les émigrés permanents, le procédé d'évaluation des fonds qu'ils transfèrent se heurte à des difficultés. En effet, les recettes et

(1) International Labour office, emigration and immigration: legislation and treaties p. 392.

les besoins de cette catégorie d'émigrés évoluent avec le temps et, en outre, les conditions économiques et sociales des pays d'immigration, dans lesquels vivent les émigrés, exercent une certaine influence sur leurs habitudes, leurs traditions et leur mode d'existence; il devient ainsi très difficile de connaître la part que l'émigré permanent transfère dans son pays d'origine et la part qu'il garde pour subvenir à ses propres besoins. Cependant, le montant de ces transferts peut être plus ou moins connu grâce aux renseignements demandés auprès des banques et des offices d'émigration souvent installés dans les pays à forte immigration.

D. ÉVALUATION D'AUTRES POSTES DE LA BALANCE DES ECHANGES INVISIBLES.

a) L'assurance

Pour évaluer le montant des primes perçues et payées par les compagnies d'assurance nationales dans leurs opérations avec l'étranger, il ne semble exister d'autre moyen que d'avoir recours directement à la collaboration des compagnies en question afin de pouvoir consulter le bilan de leurs opérations et d'en tirer le montant des gains qu'elles ont réalisés.

En ce qui concerne les assurances maritimes et terrestres du commerce extérieur, la méthode en vigueur est de fixer un taux moyen d'assurance et de l'appliquer ensuite au total du commerce extérieur du pays considéré.

b) Commissions bancaires.

L'importance des commissions bancaires que les banques en général, et les banques de certains pays en particulier, retirent grâce à leurs opérations quotidiennes avec des pays étrangers, est très grande. L'évaluation exacte de ces commissions doit s'effectuer auprès de ces banques elles-mêmes dont les comptes précis doivent pouvoir nous fournir des renseignements précieux. Mais, malheureusement, ce procédé direct se heurte à un obstacle difficile à surmonter et qui tient au principe du secret administratif que les établissements bancaires gardent sur le volume de leurs opérations et qu'ils ne veulent

pas facilement révéler.

Ainsi, on a du penser à un procédé indirect, ayant pour base la valeur totale du commerce extérieur sur laquelle on calcule un pourcentage que l'on considère comme le montant des commissions réalisées par les banques (1). Cette méthode peut donner un résultat, mais il ne faut pas lui demander des certitudes.

Ainsi prend fin l'étude de l'évaluation de divers postes de la balance des transactions invisibles. Pour ce qui est de l'évaluation des paiements d'intérêts, nous rattachons de préférence cette question au chapitre des mouvements internationaux de capitaux dont l'évaluation, avec celle des paiements d'intérêts, constituera la deuxième partie du chapitre suivant.

CHAPITRE III.

I. MOUVEMENTS INTERNATIONAUX DE CAPITAUX (2)

Les mouvements internationaux de capitaux revêtent actuellement une importance très grande dans les relations économiques entre nations et prennent une place prépondérante parmi les divers composants de la balance des paiements.

La deuxième guerre mondiale a eu, entre autres, comme effets l'épuisement des ressources financières et la désorganisation des économies nationales des pays belligérants. Lorsque les hostilités ont pris fin, un immense besoin de capitaux se faisait sentir en Europe. Dès lors, les pays européens, surtout ceux qui étaient le plus affec-

(1) Meynial: Créances et dettes internationales, chapitre des évaluations.

(2) Le terme de capital a reçu plusieurs acceptions. On le désigne, dans les relations économiques internationales comme une quantité de pouvoir d'achat et non comme instrument de production. Lorsqu'un pays prête à l'étranger, cela signifie que le pays prêteur a transféré une partie de son pouvoir d'achat national au pays emprunteur. Le transfert du pouvoir d'achat prend souvent la forme d'une exportation de marchandises et de services.

tés par la guerre, se sont vus contraints de faire largement appel aux capitaux étrangers. Cet appel aux capitaux étrangers ne pouvait principalement s'adresser qu'aux Etats-Unis d'Amérique, puisque les pays européens qui avaient pris part à la guerre n'étaient plus en mesure de s'aider réciproquement. Ils devenaient presque tous des pays emprunteurs de capitaux. La pénurie de capitaux persistait partout en Europe, sauf en Suisse, pays qui demeurait encore le principal exportateur de capitaux sur le continent. L'appel aux capitaux américains paraissait particulièrement nécessaire pour les pays dont les ressources étaient insuffisantes.

L'importation des capitaux étrangers, comme le fait ressortir à juste titre le rapport de l'Organisation Européenne de Coopération Economique sur les investissements internationaux (1), fournissait, dans la première étape, à ces pays des ressources supplémentaires de devises et leur permettait d'obtenir un volume d'importations plus considérable, ce qui permettait de maintenir la consommation à un niveau acceptable pour une population sousalimentée pendant les hostilités. Les tableaux ci-dessous montrent quel est le montant total de l'aide fourni par le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, de juillet 1945 à fin 1947, à tous les pays étrangers. Dans cette aide, environ le 60 % des transferts unilatéraux (dons et secours) et le 90 % des prêts et crédits (à l'exclusion des souscriptions à la Banque Internationale pour les Reconstructions et le Développement Economique et au Fonds Monétaire International) ont été effectués en faveur de l'Europe (2).

(1) Les auteurs de ce rapport entendent par l'investissement international, dans son sens le plus large, tous les mouvements de capitaux à court terme et à long terme entre les pays, c'est-à-dire aussi bien les transferts temporaires dont le retrait peut être effectué à vue ou à bref délai que les investissements à longue échéance sous forme d'actions et d'emprunts. R.S.I.I. p. 12.

(2) Banque des Règlements Internationaux: dix-huitième rapport annuel. Bâle. P. 24.

Aide du gouvernement des Etats-Unis au pays étrangers

A. Transferts unilatéraux 1]

Période	Prêt-bail direct	Aide de L'UNRRA et des territoires occupés	Fourniture civile pour les territoires occupés	Aide à la Grèce et à la Turquie	Autres transferts à des gouvernements 2)	Aide unilatérale brute	Moins transferts réciproques 3)	Transferts unilatéraux
En million de dollars								
1945								
juil.-sept.	1,015	168	310	—	134	1,627	-481	1,146
oct.-déc.	593	291	34	—	70	988	-50	638
1946								
janv.-mars	109	532	107	—	20	768	-52	716
avril-juin	46	414	207	—	69	736	-24	712
juil.-sept.	6	382	115	—	133	636	-8	628
oct.-déc.	—	194	125	—	72	391	-10	381
1947								
janv.-mars	—	264	225	—	101	590	-140	450
avril-juin	—	189	262	1	115	567	-120	447
juil.-sept.	—	152	315	39	68	574	-99	475
Oct.-déc.	—	142	205	54	56	457	-76	381
Total cumulatif	1,769	2,728	1,905	94	838	7,334	-1,060	6,274

1) non compris 695 millions de dollars de versements privés nets, en 1947.

2) y compris l'aide intérimaire à la France, à l'Italie et à l'Autriche ainsi que les dons à l'Organisation International des Réfugiés.

3) y compris les règlements du prêt-bail.

B. Prêts et investissements à long terme 1]

Période du prêt- baill	Crédits	Stocks	Banque	Souscription				Sortie	Sorties		
	ou ti- tres du prêt- baill	de guerre 2)	d'expor- tation & d'im- porta- tion	à la Ban- que d'Im- porta- tion	au Fou- ds Mo- né- taire	au Ro- you- Uni	Di- vers	Eo- trée totale	nettes		
En million de dollars											
<u>1945</u>											
juil.-sept	495	—	5	—	—	—	1	501	-14	487	
oct.-déc.	321	71	25	—	—	—	1	418	-35	383	
<u>1946</u>											
janv.-mars	271	135	137	—	—	—	—	543	-22	521	
avril-juin	173	414	333	159	—	—	—	1,079	-19	1,060	
juin-sept.	78	110	231	—	—	400	17	836	-18	818	
oct.-déc.	24	201	270	159	5	200	2	861	-20	841	
<u>1947</u>											
janv.-mars	14	113	280	159	2,745	500	27	3,838	-50	3,788	
avril-juin	6	89	249	159	—	950	48	1,501	-34	1,467	
juil.-sept.	2	51	61	—	—	1,300	2	1,416	-39	1,377	
oct.-déc.	2	64	206	—	—	100	3	375	-47	328	
total cumulatif		1386	1248	1797	636	2750	3450	101	11368	298	11070

1) Non compris des sorties nettes de 736 millions de dollars au titre privé en 1947.

2) Ventes de bateaux comprises.

(1) Banque des Règlements Internationaux, dix-huitième rapport annuel. Bâle. p. 24.

L'aide du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a fourni non seulement aux pays bénéficiaires les produits alimentaires dont ils avaient besoin pour leur population, mais elle a en outre apporté des matières premières ainsi que l'outillage et l'équipement nécessaires pour que fonctionnent à nouveau les industries détruites ou endommagées par la guerre. Faute de cette première aide sous forme d'outillage et de matières premières, l'industrie des pays bénéficiaires aurait pu être complètement désorganisée et rendre la tâche de ces pays beaucoup plus difficile qu'elle ne l'avait été pendant les premières années de l'après-guerre.

L'apport des capitaux étrangers provenant des Etats-Unis d'Amérique continue encore à l'heure actuelle en faveur de ces pays et notamment de ceux de l'Europe occidentale qui, ayant dépassé le premier stade des années d'après-guerre, tendent naturellement, dans la deuxième étape de leurs efforts, à reconstruire leur économie nationale.

On a parfois objecté que l'afflux de capitaux étrangers dans un pays peut souvent ne pas être un avantage, mais plutôt un désavantage, étant donné que les capitaux empruntés doivent nécessairement quitter le pays un jour ou l'autre, c'est-à-dire que le remboursement ultérieur des tranches d'emprunt et en particulier le paiement d'intérêts qui en résulte constituent pour le pays emprunteur un élément passif et une charge financière pouvant retarder longtemps le rétablissement de sa balance des paiements.

On a encore formulé un autre grief à l'apport de capitaux étrangers dans un pays, en disant que le profit des capitaux empruntés va aux prêteurs et que ce n'est pas le pays emprunteur qui en retire les bénéfices (1).

A vrai dire, si les capitaux étrangers s'investissent dans les secteurs productifs du pays emprunteur, l'accroissement ultérieur de la capacité générale du pays qui en résulte lui permet de résoudre les quelques difficultés éventuelles pouvant provenir du fait de l'emprunt. L'amélioration de la balance des paiements du pays emprun-

(1) Truchy, Byé: *Les relations économiques internationales*.
p. 244.

teur apporte en effet une solution à long terme à ce problème (1).

D'une façon générale, il est permis de dire qu l'apport des capitaux étrangers, compte tenu de la condition qui doit présider à son emploi, est bienfaisant au pays emprunteur. C'est une voie qui aboutit souvent à la prospérité.

Considéré du point de vue du prêteur, le pays exportateur de capitaux exporte, sans doute, une partie de son épargne nationale. Celle-ci doit être très forte pour permettre au pays exportateur de subvenir d'abord à ses besoins intérieurs et pouvoir ensuite opérer d'autres prêts au delà de ses frontières. Cette abondance de l'épargne n'a pas été toutefois considérée comme suffisante par ceux qui objectent que le simple fait de l'exportation de capitaux revient à priver le pays des capitaux nécessaires, en toute hypothèse, à l'activité des entreprises nationales. Mais cette opinion est exagérée. Sans doute, il se peut que le volume des capitaux disponibles d'un pays dépasse nettement le niveau de ses besoins intérieurs. Ce phénomène s'explique souvent par la baisse du taux de l'intérêt dans les pays où l'offre de capitaux dépasse la demande. En exportant le surplus de ses capitaux, le pays exportateur transfère une partie de ses ressources à l'étranger. Cette opération a un double avantage: l'accroissement du revenu national du pays exportateur des capitaux et la disparition de la pénurie de capitaux du pays emprunteur. Il se peut d'ailleurs que le pays prêteur de capitaux soit en même temps un pays importateur de capitaux étrangers.

Etant donné l'existence d'un certain lien entre les mouvements de capitaux et ceux de marchandises et de services, le pays exportateur de capitaux trouve souvent la possibilité de faire écouler une partie de ses produits sur le marché du pays emprunteur. C'est un facteur de prospérité pour le pays prêteur de capitaux. Le volume des exportations américaines n'aurait jamais pu prendre son envergure actuelle si le Gouvernement de ce pays n'avait pas octroyé à l'étranger les crédits massifs des années de l'après-guerre.

A côté de ces mouvements publics de capitaux qui sont l'œuvre des Gouvernements, il faut mentionner les mouvements privés

(1) Rapport sur les investissements internationaux, p. 42.

qui s'opèrent entre particuliers de divers pays. Ces mouvements de capitaux entre particuliers dépendent de l'écart entre le taux de l'intérêt de différents pays. Cette différence de taux, en l'absence de dispositions mettant obstacle à leur déplacement, engendre un courant multilatéral de capitaux, aussi bienfaisant pour les créanciers que pour les débiteurs. Une des tâches de l'Organisation Européenne de Coopération Economique consiste à encourager ce type de mouvements de capitaux parmi les pays de l'Europe occidentale. L'extension et la meilleure utilisation de ces ressources contribuent aussi au relèvement des diverses branches d'activité commerciale et économique des pays bénéficiaires. Mais aussi longtemps que l'insécurité politique du monde et d'autres obstacles, comme le risque de nationalisation et l'état d'inconvertibilité monétaire subsistent, les mouvements internationaux de capitaux privés ne sauraient atteindre un niveau suffisant.

Nous n'avons traité, ici, que brièvement le rôle et l'importance des mouvements publics et privés de capitaux dans le cadre du problème de la balance des paiements. Nous avons donc laissé de côté d'autres aspects, aussi bien économiques que politique ou sociaux, des mouvements internationaux de capitaux.

Il nous reste cependant à examiner les effets qu'auront ces mouvements sur la position de la balance des comptes. Ces effets, nous les étudierons dans la deuxième partie de ce travail où nous traiterons les théories et les mécanismes relatifs à l'équilibre de la balance de comptes.

Quant aux mouvements d'or, ils figurent, selon les cas, soit sous la rubrique des marchandises, soit sous la rubrique des capitaux ou d'autres. L'or est considéré comme marchandise lorsque le pays producteur l'exporte à l'étranger ou lorsqu'on l'utilise comme matière première dans l'industrie. Les mouvements d'or ne sont pas considérés comme mouvements de marchandises lorsqu'ils constituent un moyen de paiement ou de transfert de capitaux. L'influence et le rôle des déplacements d'or sur la balance des comptes seront également examinés dans la deuxième partie de ce travail.

II. METHODES D'EVALUATION DES MOUVEMENTS
INTERNATIONAUX DE CAPITAUX ET DES PAIEMENTS
D'INTERETS

Dans l'étude des mouvements internationaux de capitaux que nous venons de terminer, deux catégories de mouvements ont été relevées, les mouvements de capitaux entre Gouvernements ou Autorités publiques de divers pays et les mouvements effectués d'un pays à l'autre entre des emprunteurs et prêteurs privés. Lorsqu'il s'agit de mouvements de capitaux entre gouvernements ou autorités de divers pays, le procédé d'évaluation est assez aisé et ne présente d'ordinaire aucune difficulté, étant donné que le montant et les modalités de pareilles opérations internationales sont connus de tous. Il faudra, pour en obtenir le total, recourir aux données statistiques officielles et en extraire les chiffres dont on a besoin aux fins de calcul.

Au surplus, les Etats eux-mêmes portent périodiquement à la connaissance du public le montant des créances et des dettes qu'ils ont contractées du fait des mouvements de capitaux avec l'étranger.

En revanche, l'évaluation devient difficile et compliquée lorsqu'elle se rapporte aux mouvements de capitaux privés effectués contre les particuliers de divers pays. La multiplicité de ces mouvements et la fluidité des formes sous lesquelles ils se font, constituent un inconvénient majeur pour l'opération de l'évaluation, dont on ne saurait dès lors garantir l'exactitude.

Pour évaluer les mouvements internationaux de capitaux privés; on peut envisager deux méthodes: l'une directe, l'autre indirecte. La méthode directe, (qui n'est pas à proprement parler une méthode), consiste à ouvrir de multiples enquêtes auprès des banques, des bourses et des établissements qui négocient des valeurs étrangères pour déterminer le montant des opérations qu'ils ont effectuées pendant une certaine période qui est généralement d'une année. Le résultat qu'on obtient par ce procédé peu systématique est loin de donner une idée suffisamment exacte de l'importance de cette catégorie de mouvements de capitaux. Nombre d'opérations bancaires et financières

peuvent facilement échapper au contrôle de l'enquête.

Quant à la méthode indirecte, elle repose sur un examen des divers postes de la balance. L'écart ou, en d'autres termes, le solde qui résulte de l'examen des éléments connus de la balance, entre l'actif et le passif, est considéré comme le montant des sorties ou des entrées de capitaux. Cette méthode ne fournit pas non plus des données d'un degré d'exactitude suffisant puisqu'elle prend comme éléments de calcul d'autres postes de la balance dont l'exactitude, comme on l'a vu au cours des chapitres précédents, est également douteuse.

Pour parvenir à un degré de plus grande exactitude, il est opportun de contrôler et de corriger les deux méthodes l'une par l'autre. L'évaluation devient ainsi plus rassurante.

La réglementation des mouvements de capitaux et l'institution du contrôle des changes, surtout dès la fin de la dernière guerre, ont rendu considérablement aisée la tâche d'évaluer les mouvements internationaux de capitaux privés puisque sous le régime du contrôle des changes, en vigueur à l'heure actuelle dans la majorité des pays, tous mouvements de capitaux, l'hypothèse de fraude éliminée, se fait par voie d'autorité. Dans ces pays, les importations et les exportations de capitaux sont en effet subordonnées à une autorisation préalable, ou licence spéciale, délivrée par l'autorité de contrôle des changes qui estime indispensable, avant de donner son agrément, d'examiner l'effet qu'aura la sortie ou l'entrée des capitaux sur la balance des paiements du pays. Ainsi, il est permis d'avoir une certaine confiance dans les données qu'on obtient des mouvements de capitaux dans un régime de contrôle des changes, compte tenu cependant du fait que l'opération d'évaluation pourrait être faussée par la fraude. Mais, il n'en est pas de même pour un pays comme la Suisse où les investissements étrangers se font librement, s'ils ne sont pas opérés par le «Service réglementé des paiements», et où les exportations de capitaux d'un montant inférieur à Fra. 500.000.-suisses ne demandent aucune autorisation préalable de l'autorité, montant pouvant même ascender jusqu'à 10 millions de francs suisses au cas où elles

sont effectuées en dehors du «Services réglémenté des paiements». C'est seulement pour les opérations portant sur 10 millions de francs suisses et plus que l'autorisation de la Banque nationale devient nécessaire. Les exportations de capitaux sont également libres aux Etats-Unis d'Amérique, mais l'emprunteur étranger doit toutefois fournir quelques détails quant à son opération à la «Securities and Exchange Commission.»

Il y a encore des pays, tel est le cas de la Turquie, où les mouvements de capitaux, quand ils se rapportent notamment aux importations, bénéficient d'une liberté relative (1).

On se rend compte des difficultés auxquelles ces pays se heurteront lorsqu'ils seront tentés de procéder à l'évaluation de leurs mouvements de capitaux. La Banque Nationale Suisse, malgré tous ses efforts, n'a pas encore été en mesure de trouver une méthode d'ensemble lui permettant une évaluation systématique des montants de capitaux sortant du pays.

La libération des mouvements internationaux de capitaux et l'élimination des mesures de contrôle des changes étant un des objectifs des pays de l'Organisation Européenne de Coopération Economique, la tâche d'une évaluation correcte des mouvements de capitaux restera donc un «problème» à résoudre pour les statisticiens des pays intéressés.

Quant à l'évaluation des montants de dettes et créances d'intérêts, la réussite de l'opération dépend en partie de celle de l'évaluation exacte des mouvements de capitaux. Une fois en possession du montant de ces derniers, il ne reste plus qu'à leur appliquer un taux moyen d'intérêt, suivant le genre du capital, pour parvenir à chiffrer le montant total des intérêts.

Il est également possible de calculer le montant des intérêts d'une façon directe en prenant comme point de départ les recettes d'impôt provenant de dividendes et d'intérêts des titres mobiliers ou hypothécaires, des bénéfices découlant d'exploitation d'entreprises

(1) O.E.C.E.: rapports sur les investissements internationaux. p. 65, les investissements intra—Européens: p 53-54.

etc, Ce procédé n'est pas très encourageant surtout pour des pays où la fraude fiscale est assez fréquente.

Ainsi prend fin l'examen des divers éléments de la balance des créances et des dettes d'un pays avec l'étranger et des différentes méthodes de leur évaluation. Il semble y avoir à peine besoin d'insister sur l'importance des degrés d'exactitude des données qu'on introduit dans cette balance, puisque toute considération ultérieure sur sa position, toute mesure nécessaire à son amélioration, en un mot la formation et l'application d'une politique appropriée à son égard, reposent sur les renseignements fournis à la base des statistiques de cette même balance. Plus celles-ci sont proches de l'exactitude, plus la réussite des mesures entreprises est assurées.

DEUXIÈME PARTIE

Maintenant que nous connaissons la structure de la balance, le degré d'importance de ses composants et leurs méthodes d'évaluation, il convient de rechercher la manière dont s'équilibre une balance des comptes. Il faut également chercher à savoir si l'équilibre en question, une fois rompu, peut se rétablir au moyen d'un mécanisme tendant à assurer le rééquilibre de la balance. Envisager ces deux problèmes nous amène à exposer la théorie des échanges internationaux.

GENERALITES

LA THEORIE DES ECHANGES INTERNATIONAUX CONCEPTION DE L'ECOLE CLASSIQUE ANGLAISE

Il n'est pas question d'étudier ici en détail, sous tous ses aspects, la théorie des échanges internationaux d'après l'École classique anglaise. Nous nous bornerons à en invoquer très brièvement quelques points nécessaires à l'étude du problème de l'équilibre et du rééquilibre de la balance.

La croyance des classiques dans l'immobilité absolue, ou tout au moins l'immobilité relative, des facteurs de production entre nations leur paraissait avoir comme conséquence l'élimination de la monnaie de la scène des échanges internationaux et les avait conduits à penser que l'échange international se réduit à un simple troc de

marchandises. La monnaie n'était dès lors qu'un simple intermédiaire n'ayant d'autre fonction que de faciliter les échanges,

Pour démontrer l'exactitude de cette déduction, les classiques anglais invoquent le principe de la répartition internationale des métaux précieux qui tend, affirment-ils, à l'équilibre de la balance des importations et des exportations d'un pays considéré. Dans les relations commerciales d'un pays avec l'étranger, disent-ils, il arrive un moment où la balance des exportations et des importations rompt son équilibre; la valeur totale des importations dépassent celle des exportations. Le pays dont la balance est déficitaire doit alors, pour solder la différence, payer en numéraire qui a seul un caractère international. Or, la diminution de la quantité de monnaie en circulation dans le pays dont la balance est déficitaire se traduit par une baisse des prix intérieurs. L'exportation de métaux précieux, causée par le déficit de la balance, continuera jusqu'à ce que la baisse des prix intérieurs qui en résulte produise l'exportation d'une quantité de marchandises suffisante pour payer le surplus des importations. Par ce mécanisme, l'Ecole classique anglaise croit pouvoir affirmer non seulement l'assimilation de l'échange international à un échange de produits contre produits, mais encore, ainsi que nous le verrons dans les sections suivantes, l'existence d'une tendance automatique au rétablissement de l'équilibre de la balance des exportations et des importations, ou pour donner un sens plus large à l'expression, comme on le fait d'ordinaire, de la balance des dettes et créances d'un pays.

Certains économistes contemporains, comme Marshall en Angleterre et Taussig aux Etats-Unis d'Amérique, se rattachent encore de nos jours à l'idée de l'existence d'un équilibre naturel en matière d'échanges internationaux.

LES THEORIES DE L'EQUILIBRE DE LA BALANCE DES COMPTES

Nous venons de voir que le principe de la répartition internationale des métaux précieux qu'invoque l'Ecole classique anglaise afin

de montrer le caractère assimilable de l'échange international à un échange de produits contre produits, l'amène du même coup à croire pouvoir démontrer l'existence d'une tendance automatique à l'équilibre de la balance des dettes et des créances d'un pays.

Les théories de l'équilibre, ou plus exactement de la tendance à l'équilibre, de la balance des comptes rattachées aux économistes de l'École classique anglaise et à leurs successeurs, sont nombreuses. Ces théories sont connues comme un des fondements de la doctrine classique anglaise en matière des échanges internationaux. Ce sont ces théories qu'il nous faudra examiner et critiquer ici afin de nous rendre compte si elles sont à même de démontrer, comme le pensent les classiques, une tendance automatique à l'équilibre de la balance d'un pays avec l'étranger (1).

CHAPITRE PREMIER

1. LA THEORIE DE L'EQUILIBRE AUTOMATIQUE DE LA BALANCE DE COMPTES — LA LOI DES DEBOUCHES.

La théorie de l'équilibre automatique de la balance à la base du troc sur le plan des échanges internationaux constitue une des conséquences de la loi dite «La loi des débouchés» attribuée à l'économiste français Jean-Baptiste Say.

On sait que la loi des débouchés ne fait de la monnaie qu'un simple instrument ayant comme fonction de faciliter la circulation des biens. «L'achat d'un produit, écrit Jean-Baptiste Say, ne peut être fait qu'avec la valeur d'un autre...». «Dans les lieux qui produisent beaucoup, ajoute-t-il, se crée la substance avec laquelle on achète: je veux dire la valeur. L'argent ne remplit qu'un office passager dans

(1) Nous empruntons certains éléments principaux des théories classiques à M. Aftalion qui les a exposées en détail dans la première partie de son ouvrage: «L'équilibre dans les relations économiques internationale.» Paris, 1937.

ce double échange, et, les échanges terminés, il se trouve toujours qu'on a payé des produits avec des produits.» (1) On voit bien que, selon la loi des débouchés, ce sont toujours les produits qui, en définitive, s'échangent contre les produits.

La loi des débouchés de J. — B. Say ainsi conçue peut être considérée comme exacte. Les paiements internationaux ne peuvent, en effet et véritablement, s'effectuer qu'en marchandises et services.

La compensation des paiements internationaux fait généralement apparaître un solde créditeur ou débiteur de part ou d'autre. Rares sont, en effet, les cas où les engagements entre deux ou plusieurs nations tendent à s'équilibrer intégralement. C'est alors qu'on fait intervenir le crédit qui peut provisoirement remédier au déséquilibre. Mais, plus tard, le règlement final ne peut se faire qu'au moyen de marchandises ou de services. Toutefois, il arrive qu'un pays, pour combler un déficit dû à un surplus de marchandises ou de services, soit obligé de prélever sur son stock d'or national (2); mais ce transfert d'or est-il une dérogation à la loi selon laquelle les produits s'échangent contre les produits et les paiements ne peuvent s'effectuer qu'au moyen de services?

Il nous semble bien que non, si l'on considère que la monnaie métallique, seule monnaie de caractère international est assimilable aux marchandises (3). C'est un produit pour les pays producteurs d'or, ils l'exportent. Pour les autres, c'est-à-dire pour les pays non-producteurs, il est acquis par l'échange d'autres marchandises et services.

La loi des débouchés de Jean-Baptiste Say a une grande portée en matière de relations économiques internationales. Il y a un

(1) Jean-Baptiste Say: *Traité d'Economie Politique*, chapitre XV.

(2) La France, par exemple, a dû en 1951, pour régler son déficit d'un montant de 522 dollars vis-à-vis de l'Union Européenne de Paiements, prélever sur le stock d'or de la Banque de France.

(3) On objecte que cette assimilation est contradictoire avec le caractère d'intermédiaire de la monnaie. Voir Oulès: *Le problème du Commerce International*, p. 103.

certain temps que la politique commerciale des Etats-Unis d'Amérique vise à renforcer les obstacles artificiels (prohibition, barrière douanière, régime de contingentement, etc.) à l'entrée aux U.S.A. pour les marchandises provenant des pays européens. En invoquant que les «importations causent un grave préjudice à l'industrie nationale», le Congrès des Etats-Unis d'Amérique a voté, en juillet 1951, un amendement au «Défense Production Act» prévoyant que de nouvelles restrictions seront imposées aux importations au cas où celles-ci porteraient atteinte à la production nationale. Le vote du Congrès a permis à l'administration d'introduire une nouvelle vague de protectionnisme dans la politique commerciale et douanière du pays. Or, en imposant ces mesures protectionnistes, les Etats-Unis d'Amérique risquent de contrarier les effets bienfaisants des crédits qu'ils ont accordés, dans le cadre de «European Recovery Programme», aux pays de l'Europe occidentale. Le relèvement de la balance des paiements de ces derniers pays nécessite, entre autres, qu'ils aient la possibilité d'écouler le surplus de leurs produits sur le marché des Etats-Unis d'Amérique, surtout si on veut remédier à l'universelle «rareté du dollar» qu'éprouvent actuellement les pays du monde entier. Au surplus, le règlement final des dettes européennes, lui aussi, devait se faire par l'envoi de marchandises européennes sur le marché américain.

Considéré du point de vue des Etats-Unis d'Amérique eux-mêmes, on ne voit pas comment ce pays s'attend à exporter s'il n'est pas disposé à importer. La grande vérité qui réside dans la loi des débouchés a été comprise par certains dirigeants américains qui n'ont pas hésité à déclarer ouvertement que les U.S.A. devraient, dans leur propre intérêt et dans l'intérêt des nations dites «libres», renoncer à la plupart des mesures protectionnistes qui puissent avoir comme conséquence la restriction des échanges européens avec le nouveau continent. Ils n'ont pas manqué de qualifier de mesures «d'étranglement» celles qui tendent à entraver l'accès en Amérique de marchandises provenant des pays étrangers.

On se rend ainsi compte de l'importance que revêt la loi des débouchés de J.-B. Say en matière d'échanges internationaux dont la forme finale se ramène au torc,

Il reste à examiner maintenant si l'échange des produits contre les produits, ou, en d'autres termes, si la théorie du torc, consé-

quence de la loi des débouchés, aura comme effet une tendance à l'équilibre de la balance. Si on admet l'exactitude de cette thèse, l'équilibre de la balance commerciale se réalisera certainement puisque toute quantité de marchandises importée rend nécessaire l'exportation d'une quantité de marchandises de valeur égale et que toute marchandise achetée ne peut être payée autrement qu'en marchandise vendue. Or, c'est un fait que l'équilibre de la balance commerciale n'est que rarement réalisable et que le principal caractère d'une balance commerciale équilibrée c'est son improbabilité.

Les publications officielles relatives au commerce international nous montrent que nombre de pays enregistrent des balances commerciales déficitaires, alors que pour d'autres le commerce extérieur laisse un solde créditeur. Les exemples ne manquent pas de nos jours.

La théorie de l'équilibre de la balance à la base du troc, sous sa forme initiale telle qu'elle vient d'être indiquée, ne saurait donc être considérée comme admissible. On a tenté d'y insérer alors une série d'adjonctions qui, en donnant à la théorie une forme plus exacte, lui enlève en revanche sa signification primordiale. On commence donc à dire que la théorie comprend non seulement les mouvements de marchandises et produits visibles, mais aussi les mouvements de marchandises qui ne figurent pas sur les statistiques douanières, comme les achats effectués par des touristes lors de leur séjour à l'étranger. Au surplus, les importations acquises par un pays sont aussi payables au moyen du solde créditeur de la balance des transactions invisibles que réalise ce pays vis-à-vis de l'étranger. Encore, faut-il ajouter, que les marchandises et les biens obtenus à l'étranger sont susceptibles d'être payés avec les revenus des investissements placés à l'étranger. Grâce à ces revenus, en effet, pourra être payé le surplus des marchandises et des produits que le pays importe de l'étranger. Ainsi, la théorie du troc, qui n'envisageait au début que l'équilibre de la balance commerciale, soutient maintenant, sous sa forme développée, l'équilibre certain de la balance des comptes puisqu'elle englobe tous les différents éléments de cette balance. Mais, même ainsi modifiée, la théorie du troc se heurte au démenti des faits. De nos jours, on voit rarement des pays ayant une balance équilibrée. Nombreux sont ceux dont la balance est déséquilibrée.

Pour rendre encore la théorie mieux adaptable aux réalités des faits, on y fait entrer la notion de temps. Ce que la théorie propose de considérer comme équilibré n'est pas la balance dans de courts intervalles de temps, à la fin d'une période d'un ou deux ans par exemple. Il s'agit plutôt d'un équilibre à longue échéance, c'est-à-dire un équilibre réalisable au cours de longues périodes, étendues de temps, pendant plusieurs dizaines d'années et même davantage.

La théorie du troc ainsi comprise perd naturellement presque tout son intérêt pratique. Un équilibre qui ne pourra se réaliser qu'en considérant un avenir si lointain ne peut être considéré que comme un « déséquilibre quasi chronique ». Au surplus, la théorie du troc, comme l'a souligné M. Aftalion (1) se traduit finalement par un déséquilibre alterné de la balance des comptes. Inversement, et par voie de corrélation, les pays à balance des comptes excédentaire deviennent, le jour du règlement définitif, des pays à balance des comptes déficitaire.

La théorie du troc postule, à vrai dire, que le surplus d'achat de marchandises et services des pays créanciers dans les pays débiteurs devrait permettre à ces derniers non seulement de payer les intérêts dus, mais de rembourser également les capitaux qu'ils ont dû emprunter antérieurement afin de combler le déficit de leur balance. Or, du fait du surplus d'achats des créanciers chez les débiteurs, la balance des comptes des premiers devient déficitaire.

On voit comment la situation se reverse. Les débiteurs deviennent créanciers et les créanciers deviennent débiteurs.

Rien, en effet, dans l'étude des relations économiques entre nations ne nous permet d'affirmer que le changement d'un état de déséquilibre en un état d'équilibre pour un pays devrait, logiquement et selon les principes économiques, avoir un effet en sens inverse sur l'état du pays contractant. Une telle conclusion nous conduirait à reconnaître que le relèvement économique d'un pays signifie l'effondrement économique de l'autre. Ce qui n'est pas vrai. Mais on peut admettre

(1) Aftalion: L'équilibre dans les relations économiques internationales. p. 23—26.

facilement que l'altération de la situation économique d'une nation, surtout celle d'une nation ayant une économie dominante, peut affecter directement ou indirectement la position économique d'une ou plusieurs autres. De pareilles influences deviennent de plus en plus grandes avec l'interdépendance de plus en plus étroite des phénomènes économiques qui constitue un des traits caractéristiques de l'économie contemporaine.

II. LA THÉORIE DE LA TENDANCE À L'ÉQUILIBRE DE LA BALANCE PAR LES MOUVEMENTS INTERNATIONAUX DE L'OR

La théorie de la tendance à l'équilibre de la balance par les déplacements de l'or constitue la théorie-clé de l'Ecole classique anglaise en matière des échanges internationaux. Cette théorie, dont la forme initiale est souvent désignée comme un théorème ricardien de l'équilibre du commerce international, s'appuie, avons-nous vu (1), sur la répartition internationale des métaux précieux. Dans les pays producteurs d'or, invoque le théorème de Ricardo, l'abondance des métaux précieux fait monter le niveau des prix intérieurs, à la suite de quoi les importations augmentent et les exportations diminuent. L'or, ainsi sorti, se répartit dans les pays dont les exportations dépassent les importations. L'augmentation du stock de métaux précieux dans ces pays ne tardera pas à renverser la tendance de leur balance commerciale pour la ramener à l'équilibre, grâce à un enchaînement des faits, ainsi que nous le verrons.

Elargi et modernisé, le théorème de Ricardo (2) se présente de nos jours sous la forme de la théorie de la tendance à l'équilibre de la balance des comptes par les mouvements internationaux de l'or.

L'idée directrice de cette théorie, pour faire jouer le mécanisme régulateur de la balance, à savoir, l'or, repose sur la théorie quan-

(1) p. 53

(2) Les éléments de ce théorème se trouvaient déjà chez David Hume et Thornton et la forme achevée du théorème est attribuée à Stuard Mill.

titative de la monnaie. Cette théorie, on le sait, soutient que «la valeur de la monnaie est en raison inverse de sa quantité» (1); que toute variation de quantité de monnaie agit sur les prix et fait naître des variations proportionnelles sur le niveau de ces derniers. On entend ici par monnaie, la monnaie métallique: l'or, et non pas le papier, ni la monnaie scripturale. Aussi la théorie de l'équilibre de la balance ne fonctionne-t-elle que dans les pays à monnaie d'or où le métal précieux sert d'étalon monétaire.

Lorsque l'équilibre de la balance d'un pays est rompu, lorsque survient un déséquilibre, qu'il s'agisse d'un excédent ou d'un déficit, l'or entre en fonction et tend, d'après les classiques, par son jeu de déplacement, à rétablir automatiquement l'équilibre de la balance. Si le déséquilibre de la balance est un excédent, le pays se trouve en présence de l'afflux d'or nécessaire au règlement du solde créditeur de la balance. Cet afflux d'or, dans le pays créditeur, aura comme effet, par l'application de la théorie quantitative de la monnaie, le relèvement parallèle des prix intérieurs, d'où découleront l'augmentation des importations et la diminution des exportations (2). Or, l'accroissement des importations et le fléchissement des exportations se feront sentir sur la balance commerciale dont la tendance commencera à se renverser dans le sens d'un déficit et ne tardera pas ainsi à résorber l'excédent; la balance reviendra donc à l'équilibre.

Dans un pays à balance déficitaire, le mécanisme régulateur déclenche une série de mouvements successifs analogues à ceux qu'on vient d'examiner, mais en sens opposé, puisqu'il s'agit du rééquilibre non pas d'une balance excédentaire, mais d'une balance déficitaire.

On voit comment, aux yeux des économistes de l'Ecole classique anglaise, les mouvements internationaux de l'or tendent à rétablir l'équilibre de la balance.

(1) Aftalion: monnaie, prix, change. p. 7.

(2) Les étrangers désirent vendre naturellement dans les pays où les prix sont plus élevés, et le haut prix de ces mêmes pays entrave l'écoulement de leurs produits sur les marchés extérieurs.

La théorie ainsi conçue facilite les choses. Un pays n'aura plus à craindre les dangers de la concurrence étrangère considérée comme néfaste pour la vente de son produit national; un pays n'aura plus à s'occuper de l'équilibre de sa balance des échanges de marchandises ou services, puisqu'il est assuré qu'au moment opportun, lors d'un déséquilibre, le mécanisme régulateur agit et déclenche une série de réactions, rétablit l'équilibre de la balance (1). Nous avons fait allusion plus haut au fait que la théorie de l'équilibre de la balance ne fonctionne que dans les pays à monnaie d'or puisque c'est la première forme de la théorie quantitative qui seule est impliquée ici, laquelle n'entend par la notion de quantité de monnaie que la monnaie métallique, principal instrument de paiement d'autrefois. Si donc, dans un pays à balance déficitaire, où le stock monétaire a diminué à la suite de l'exode de l'or, circulent d'autres monnaies métalliques, la série de réactions qu'invoque le théoricien s'en trouve enrayée. Il en est de même si la diminution du stock métallique peut être compensée par une accélération de la circulation monétaire (2).

Malgré sa présentation syllogistique, l'exactitude de la théorie de l'équilibre de la balance à la base des mouvements internationaux de l'or peut être mise en doute. La théorie en question se base totalement sur une théorie purement quantitativiste de la monnaie fondée sur l'or.

Or, l'examen de la théorie quantitative de la monnaie a déjà révélé sa faiblesse (3) et, quoiqu'elle trouve encore aujourd'hui quelques défenseurs, il semble bien difficile de pouvoir la considérer comme toujours exacte. «Il est vrai que les mouvements de l'or pou-

(1) M. Byé: Cours d'économie politique de doctorat de la Faculté de Droit de Paris; F. Oules: Le problème du commerce international. p. 109.

(2) Voir B. Nogaro: Cours d'économie politique, deuxième partie, page 374.

(3) Voir L. Baudin: La monnaie et la formation des prix. Section V. page 511-530; Aftalion: Monnaie, prix et change, première partie de l'ouvrage.

vaient agir sur les prix quand l'or était investi d'une fonction monétaire directe, de même que maintenant agissent l'accroissement et la diminution des monnaies de banque, mais cette fonction directe, l'or l'a perdue. Même s'il demeure l'étalon des valeurs, il ne circule plus comme l'instrument usuel des paiements; il va plutôt d'une banque centrale à une autre banque centrale ou d'un trésor public à un autre trésor public. Son influence sur le niveau des prix dans chaque pays considéré isolément est indirecte et lointaine. D'ailleurs cette influence, si elle existe; peut être combattue par la politique douanière et la politique bancaire» (1):

D'autres objections ont été soulevées contre la théorie de l'équilibre de la balance à la base des mouvements d'or. La théorie invoque, en effet, qu'à la suite des sorties d'or nécessaires au règlement du déficit, les prix intérieurs baissent. Donc il y a augmentation de la vente, notamment augmentation de la vente à l'extérieur. Mais cet enchaînement ne peut être considéré comme exact que lorsque l'accroissement de la demande est suivi de près par un accroissement de l'offre. Pour exporter davantage, il faut avant tout pouvoir produire davantage et cela est facteur du temps.

Il est à préciser enfin que la baisse des prix intérieurs, survenue dans le pays à balance déficitaire, peut bien entraîner un accroissement du volume des exportations sans pouvoir augmenter toujours et d'une manière certaine la valeur de ces exportations.

La baisse des prix intérieurs a, en effet, comme premier résultat, une diminution de la valeur des exportations. La valeur de celles-ci ne peut donc être augmentée que lorsque les quantités de produits vendus peuvent largement compenser la baisse de prix.

Or, repousser la thèse quantitative, selon laquelle les mouvements de prix à l'intérieur d'un pays sont toujours soumis aux variations de la quantité d'or dont ce même pays dispose, signifie repousser la thèse de l'équilibre de la balance par les déplacements d'or. Ainsi, dans l'hypothèse d'une balance déséquilibrée, d'une balance

(1) Truchy-Byé: Les relations économiques internationales, page 291.

déficitaire, par exemple, la sortie d'or n'aura plus comme effet certain le fléchissement du niveau des prix intérieurs. Il n'y aura donc plus une expansion des exportations, ni un ralentissement des importations tendant au rétablissement de la balance.

La critique de la théorie de l'équilibre de la balance à la base des mouvements internationaux de l'or montre que cette théorie n'est pas aussi solide qu'elle le paraît. En somme, elle nous semble échouer sur le plan théorique. Il convient donc de passer au domaine de la pratique et de mettre la théorie de l'équilibre de la balance à l'épreuve des faits contemporains.

M. Aftalion (1) a pris soin de soumettre la théorie de l'équilibre de la balance à la base des mouvements d'or au contrôle des faits qui y apportent, dit-il, un démenti catégorique. Parmi de nombreux exemples cités par l'auteur de «L'équilibre dans les relations économiques internationales», il est particulièrement intéressant de relever l'exemple de l'expérience américaine des années 1935 et 1936. On sait que l'afflux d'or aux Etats-Unis d'Amérique, au cours de cette période, n'aurait pas pu avoir les conséquences que prévoit la théorie de l'équilibre de la balance par les mouvements de l'or.

Les partisans de la théorie soutenaient alors la thèse de la stérilisation de l'or à laquelle ils attribuaient la défaite de la théorie de l'équilibre. L'or arrivé de l'extérieur aux Etats-Unis d'Amérique, invoquant les partisans de la théorie, fut stérilisé et gardé à l'état inactif. M. Aftalion répond à cette objection en repoussant l'hypothèse de la stérilisation de l'or qui, selon lui, n'existait pas, sauf peut être en 1921. Donnons un exemple de faits encore plus récents: Pendant les années qui suivirent la dernière guerre mondiale, les réserves d'or des Etats-Unis d'Amérique, sauf en 1950, ont régulièrement augmenté, comme le montre le tableau suivant:

(1) Aftalion: *L'équilibre dans les relations économiques internationales*. p. 48-52.

RESERVES D'OR DES U.S.A.

1938	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951
en million de dollars E.U.							
14'592	20'083	20'706	22'868	24'399	24'563	22'820	22'873

L'afflux d'or vers ce pays, pendant la période allant de 1947 à 1949, était même très fort et absorbait presque toute la production courante et même davantage puisqu'une partie de l'or entré aux Etats-Unis d'Amérique était prélevé sur les réserves monétaires des divers pays du monde. Selon les statistiques publiées par la Banque des Réglements Internationaux, sur la base desquelles nous avons dressé le tableau ci-dessus, les réserves d'or des Etats-Unis d'Amérique, entre 1945 et 1951, ont augmenté de 2790 millions de dollars (1). Sans doute, les prix américains ont augmenté aussi pendant la période de l'après-guerre. Cette augmentation a même été très marquée au cours de la dernière étape de l'intervalle 1945-1951, après le déclenchement des hostilités en Corée et à la suite de l'effort accru de réarmement du Gouvernement des Etats-Unis; mais au cours de cette même période, la balance des comptes du pays en question s'est toujours soldée par un excédent.

Citons un autre exemple, celui du Royaume-Uni. Ce pays a subi pendant les années 1946 à 1949 une perte d'or équivalente à environ 1015 millions de dollars (2). Cette énorme sortie d'or n'aurait pas pu cependant faire jouer le mécanisme régulateur devant restaurer l'équilibre de la balance britannique des comptes. Les prix intérieurs de ce pays ont augmenté au cours de la période 1946-1949 et sa balance accusait des déficits considérables dans les années 1946 à 1950.

Ces exemples montrent qu'on ne saurait se reposer entièrement sur la théorie classique de l'équilibre de la balance par les

(1) Voir 20ème rapport annuel, 1er avril 1949—31 mars 1952, p. 198, 184.

(2) Bank for international settlements 20th annual report, 1st April 1949-31st March 1950, p. 178.

mouvements d'or aussi longtemps qu'on est amené à tenir compte des faits dont la constatation, loin d'être de nature à suggérer l'idée d'un équilibre de la balance, contrarie au contraire la théorie.

III. LA THEORIE DE LA TENDANCE A L'EQUILIBRE DE LA BALANCE PAR LES MOUVEMENTS DE CAPITAUX.

La théorie de l'équilibre de la balance par les mouvements de capitaux est presque une copie de la théorie précédente de l'équilibre de la balance basée sur les mouvements de l'or, avec cette différence qu'ici le facteur or est remplacé par le facteur capital, dont les mouvements, comme ceux de l'or, tendent au rééquilibre de la balance. Comme dans le cas précédent, ici aussi le raisonnement repose sur la théorie quantitative de la monnaie qui sert de base au fonctionnement du mécanisme régulateur de la balance. Les fluctuations du volume de la circulation monétaire, billets ou dépôts à l'intérieur du pays, sous l'influence des mouvements de devises entre pays, déclenchent une série de réactions qui, selon les classiques, tendent au rétablissement de la balance. Prenons le cas d'une balance déséquilibrée, une balance déficitaire par exemple, voici ce qu'il a en suit: le règlement du déficit de la balance entraîne un mouvement de sortie de devises étrangères qui aura comme effet la diminution du mouvement de la circulation monétaire du pays puisque les particuliers doivent remettre aux banques beaucoup de billets pour recevoir en contre partie les devises dont ils ont besoin pour le règlement de leurs dettes extérieures. La diminution du volume de la circulation monétaire, billets ou dépôts, à l'intérieur du pays, se traduit, selon la théorie quantitative de la monnaie, par le fléchissement du niveau des prix intérieurs, d'où expansion des exportations et diminution des importations, et par là tendance au rééquilibre de la balance grâce à l'amélioration de la position de la balance commerciale.

Dans l'hypothèse d'une balance des comptes excédentaire, le mécanisme régulateur déclenche une série de réactions, mais en direction inverse, puisqu'il s'agit maintenant d'un excédent et non pas

d'un déficit, et tend, de même que dans le cas qui vient d'être décrit, au rééquilibre de la balance.

À la base de la théorie quantitative de la monnaie, la thèse de l'équilibre peut être rejetée pour les raisons auxquelles on a fait préalablement allusion. Au surplus, les mouvements de capitaux peuvent ne pas se produire, et dans cette hypothèse, la série de réactions que suppose la théorie fera en conséquence défaut. Un pays à balance excédentaire, peut placer son excédent à l'étranger, comme le font souvent de nos jours les pays créanciers. Il n'y aura donc pas de mécanisme régulateur tendant au rééquilibre de la balance. Ce phénomène s'explique encore mieux par le principe au vertu duquel la balance des paiements d'une nation est toujours en équilibre aussi longtemps que ladite nation est en mesure de faire face à ses engagements extérieurs. Si la balance des comptes est en déficit, la balance des paiements demeure en équilibre, le pays déficitaire ayant souvent la possibilité de faire appel à des capitaux étrangers. Si la balance des comptes est excédentaire, la balance des paiements reste encore en équilibre, le pays créancier plaçant son excédent à l'extérieur. On voit comment le principe de l'équilibre, tout au moins théorique, de la balance des paiements empêche la tendance au rééquilibre de la balance des comptes.

Outre les considérations d'ordre théorique, les faits contemporains, comme dans le cas des mouvements de l'or, n'affirment pas l'exactitude de la théorie de la tendance à l'équilibre de la balance à la base des mouvements de capitaux. Il arrive parfois que les pays créanciers, ayant des balances excédentaires, laissent l'excédent de leur balance sous forme de crédits et de placements à l'étranger, surtout à une époque comme celle de l'après-guerre où le besoin de capitaux s'est fait sentir partout et où la demande en est devenue de plus forte. Parmi ces pays créanciers, L'Amérique, surtout, grâce à l'excédent de sa balance, est en mesure de transférer chaque année à l'étranger d'importantes sommes, soit sous forme de mouvements privés de capitaux, soit sous forme de crédits et dons octroyés par le Gouvernement aux nations étrangères, comme le montre le tableau suivant:

(1)

Années	Transfert gratuits	Sorties nettes de prêts et d'investissements à long terme		Total net
		en millions de dollars des Etats-Unis		
1945	6.640	841		7.481
1946	6.279	3.230		5.509
1947	1.812	6.891		8.703
1948	4.308	687		4.995
total	15.039	11.649		26.688

Le chiffre de 26.688 millions de dollars montre le montant des capitaux, sous différentes formes, que les U.S.A. ont pu transférer au dehors; grâce aux excédents des postes de leur balance des comptes.

Le tableau ci-après montre d'une façon plus claire encore la situation des capitaux à destination et de provenance des Etats-Unis d'Amérique. Il ressort des chiffres de 7.741 et 1593 millions qu'au cours des années de 1947 et 1948, malgré l'excédent de la balance américaine, les capitaux n'ont pas afflués vers les Etats-Unis et qu'au contraire ce pays a placé des fonds à l'étranger. Le mécanisme n'a donc pas joué.

(1)

Poste	1947	1948
	en millions	
	de dollars des U.S.A.	
<hr/>		
Mouvements de capitaux appartenant aux Etats-Unis d'Amérique:		
<u>Fonds du Gouvernement :</u>		
Sorties	7.065	1.023
Entrées	174	336
	<hr/>	<hr/>
Sorties nettes de capitaux à long terme du Gouvernement	6.891	687
	<hr/>	<hr/>
<u>Fonds privés :</u>		
Sorties	1.600	1.300
Entrées	856	539
	<hr/>	<hr/>
Sorties nettes des capitaux privés à long terme	744	761
	<hr/>	<hr/>
Mouvements de capitaux étrangers investis aux Etats-Unis:		
Sorties	164	215
Entrées	58	70
	<hr/>	<hr/>
Sorties nettes des capitaux étrangers investis aux Etats-Unis	106	145
	<hr/>	<hr/>
Sorties nettes totales de capitaux	7.741	1.593
	<hr/>	<hr/>

(1) 19ème Rapport annuel de la Banque des Règlements
internationaux p. 11.

Les mouvements internationaux de capitaux peuvent, selon leur mode d'emploi et l'action qu'ils exercent, être considérés soit comme un élément régulateur des relations économiques internationales, soit comme un facteur de déséquilibre. Prêtés à long terme, et dans l'hypothèse où il reçoivent un emploi judicieux dans le pays emprunteur, ils contribuent largement au développement économique du pays de destination. Mais s'ils sont mal employés, ils ne constituent qu'un élément de charge pour le pays emprunteur qui doit en payer les intérêts et rembourser, le cas échéant, les tranches d'emprunts, ce qui pèse lourdement sur la situation de sa balance des comptes. S'ils sont prêtés à court terme, les mouvements de fonds permettent de maintenir l'équilibre de la balance des paiements. Des pays créditeurs ils vont aux pays débiteurs et comblent le déficit de la balance des paiements de ces derniers.

Au total, le rôle utile que peuvent jouer les mouvements de capitaux ne doit pas être oublié. Ils sont souvent un élément de prospérité et progrès des nations jeunes et insuffisamment développées.

IV. LA THEORIE DE LA TENDANCE A L'EQUILIBRE DE LA BALANCE PAR LES VARIATIONS DU TAUX DE L'ESCOMPTE

Les variations du taux de l'escompte constituent, pour les théoriciens classiques, un élément par lequel l'équilibre de la balance pourrait être rétabli. Les variations du taux de l'escompte, par leur influence sur le niveau général des prix, sont capables de faire naître une tendance automatique au rééquilibre de la balance:

Lorsque le déficit de la balance d'un pays n'est que temporaire, qu'il n'a qu'un caractère accidentel, l'élévation du taux de l'escompte tend à faire disparaître le déficit passager de la balance, en faisant affluer dans le pays une masse de capitaux flottants étrangers qui sont à la recherche d'une plus grande rémunération. Mais si la balance que l'on considère est atteinte d'un déséquilibre profond, d'un déficit qui tient à des motifs plus sérieux et qui durent longtemps, l'action des variations du taux de l'escompte peut se faire sentir au moyen de deux mécanismes différents, qui, malgré leur action di-

verse, conduisent au même résultat, c'est-à-dire au rétablissement de l'équilibre de la balance. L'équilibre de celle-ci, sur la base de la hausse du taux de l'escompte, peut en effet se rétablir soit par application de la théorie quantitative de la monnaie, soit par l'intervention de la loi de l'offre et de la demande. Appuyé sur une théorie quantitative, le relèvement du taux de l'escompte, notamment lorsqu'il est prolongé et puissant, freine l'expansion des crédits, diminue le volume monétaire et le montant des dépôts et fera conséquemment baisser le niveau général des prix. Sur la base de la loi de l'offre et de la demande, la pénurie de disponibilités monétaires qu'éprouvent commerçants et industriels, qui est la conséquence de la hausse du taux de l'escompte, les amène à effectuer de grosses offres de marchandises dont ils sont les détenteurs à des prix d'ailleurs réduits. Or, l'effet de l'accroissement des ventes de produits atockés ne tardera pas à se traduire par une baisse générale des prix. La baisse ainsi provoquée, ou celle qui est due à l'application de la théorie quantitative de la monnaie, va déclencher la même série de réactions qu'on a déjà pu remarquer dans les cas précédents: augmentation des exportations et diminution des importations, d'où tendance au rééquilibre de la balance.

* * *

L'effet régulateur des variations du taux de l'escompte sur la position de la balance, tel qu'il vient d'être exposé, devrait être vérifié à la lumière de l'influence des variations du taux de l'escompte sur le niveau général des prix. Si le niveau des prix obéit aux variations du taux de l'escompte, l'exactitude de la théorie de la tendance au rééquilibre de la balance sur la base des variations peut se justifier.

Des économistes, comme Marshall (1) et Hawtrey (2) en Angleterre, Wicksell (3) et Cassel (4) en Suède, se sont efforcés de four-

(1), (2) Textes reproduits et commentés par M—F. Oulès dans son cours d'économie politique, deuxième partie, année universitaire, 1944, 1945.

(3) Geldzins und Güterpreis, (traduit en anglais: interest and prices, p. 102-120.

(4) Traité d'économie politique. Tome II, chapitre LVIII,

nir des explications sur l'action des variations du taux de l'escompte sur les prix. Le fond commun et simplifié de toutes ces explications qui reposent soit sur la théorie quantitative de la monnaie, soit sur la loi de l'offre et de la demande, invoque que les variations du taux de l'escompte auront un effet inverse sur le niveau général des prix, qu'une élévation du taux de l'escompte fera baisser les prix, alors que l'abaissement de ce taux les fera monter. Marshall, à qui on attribue d'avoir été le premier à jeter l'ébauche de la théorie relative à l'action des variations du taux de l'escompte sur les prix, fait remarquer, dans ses explications devant la Commission britannique nommée en 1888 pour enquêter sur la circulation de l'or et de l'argent, qu'à la suite d'un accroissement des métaux précieux la banque centrale est amenée à un moment donné à accroître le volume monétaire. En abaissant le taux de l'escompte, la banque centrale met davantage de billets en circulation.

En effet, la baisse du taux de l'escompte accroît la demande de crédit formulée par les industriels et les commerçants qui recherchent à étendre leurs affaires et les amène à emprunter davantage aux banques. Or, grâce à l'accroissement des disponibilités monétaires, les entreprises vont augmenter leur demande de biens de production et cela ne tardera pas à élever les prix. Dans le cas inverse, la hausse du taux de l'escompte entraîne la hausse des prix de revient et affecte par là le niveau de la production qui tombe, et la demande des biens de production va en décroissant, d'où tendance à la baisse des prix (1)

Il ne nous appartient pas, dans ce travail, d'entrer davantage dans les détails des théories relatives à l'action des variations du taux de l'escompte sur les prix. Nous nous contenterons ici de conclure que les explications d'Alfred Marshall devant la Commission britannique d'enquête sur la circulation de l'or et de l'argent et celles d'autres économistes relatives à l'action des variations du taux de l'escompte sur les prix sont malgré leur apparence correcte, peu con-

(1) Voir pour plus de détails «Le complément sur la monnaie», fascicule IV de M.F. Oules et «La Politique d'escompte» de M.S. Guvenis.

ciliables avec les faits. L'examen pratique, en divers pays, des variations du taux de l'escompte montre clairement que les prix se refusent à obéir aux variations du taux de l'escompte (1). Sans doute, ces variations sont souvent de nature à influencer le niveau des prix, mais faire des variations du taux de l'escompte un facteur déterminant et unique des variations du niveau général des prix, c'est méconnaître les faits. Les mouvements des prix sont en effet soumis à de nombreuses influences. Il est d'ailleurs intéressant de noter que la politique d'escompte des banques centrales n'est pas une politique ayant pour objet la stabilisation des prix. La politique d'escompte, on le sait, est plutôt une arme par laquelle les banques centrales défendent leur encaisse d'or.

Ainsi, il est difficile d'admettre l'efficacité de la théorie que nous examinons et selon laquelle les variations du taux de l'escompte tendent à rétablir l'équilibre de la balance des comptes. Encore faut-il préciser, avant de terminer cette partie, que la théorie de la tendance à l'équilibre de la balance sur la base des variations du taux de l'escompte comporte des contradictions : la hausse du taux de l'escompte, avons-nous vu, fera affluer dans le pays les capitaux étrangers à la recherche d'une plus grande rémunération ; or, l'accroissement de la circulation monétaire qui en résulte aura comme conséquence, selon la théorie quantitative de la monnaie, la hausse des prix et non la baisse à laquelle s'attend la théorie de l'équilibre en cas d'élévation du taux de l'escompte.

V. LA THEORIE DE LA TENDANCE A L'EQUILIBRE DE LA BALANCE PAR LES VARIATIONS DU COURS DU CHANGE

Une dernière théorie à examiner parmi les théories de la tendance à l'équilibre automatique de la balance des comptes, est celle qui croit pouvoir affirmer que les variations du cours du change

(1) Voir Saint Guvenis, La Politique d'escompte p. 132-150. De nombreux graphiques reproduits dans cet ouvrage montrent que les variations du niveau général des prix ne sont pas subordonnées à celles du taux de l'escompte.

sont de nature à exercer une influence régulatrice sur la situation de la balance des comptes. Il existe, d'autre part, une théorie du change de la balance des comptes selon laquelle les oscillations du cours du change dépendent de l'état de la balance des comptes. Les partisans de cette théorie estiment que le cours du change monte ou descend selon que la balance des comptes présente un excédent ou se solde par un déficit. Il existe ainsi un lien d'interdépendance entre la balance des comptes et les variations du cours du change. L'influence se présente sous un aspect de réciprocité.

Or, conformément à la théorie de la tendance à l'équilibre de la balance basée sur les variations du cours du change, quand un pays enregistre un excédent de dettes vis-à-vis de l'extérieur, quand sa balance se solde par un déficit, par exemple, le cours du change national sur le marché des changes descend et le cours du change étranger augmente. La perte au change de la monnaie nationale et la hausse du prix de la monnaie étrangère agissent comme une prime aux exportations des marchandises et un obstacle aux importations. L'exportateur de marchandises nationales, en vendant dorénavant à l'étranger, obtiendra davantage de monnaie nationale, alors que les importateurs de produits étrangers, dont les prix seront majorés à cause de l'avilissement de la monnaie nationale, seront contraints de réduire leurs achats au dehors (1). Mais rappelons ici que le premier effet d'une augmentation des prix des importations, conséquence de la perte au change de la monnaie nationale, est, toutes conditions restant égales, l'accroissement de la valeur des importations. L'affaiblissement du change national ne peut donc constituer un facteur d'équilibre, en ralentissant les importations, que lorsque la diminution des quantités des produits importés commence à compenser, ou précisément plus que compenser, cette hausse des

(1) « Il en est pour les valeurs mobilières comme pour les marchandises. Certaines valeurs, de caractère international, sont négociées sur plusieurs marchés. Si le franc vient à baisser par rapport à la livre, il y a avantage à acheter à Paris des titres que l'on paiera en francs et à les revendre, payables en livres, sur le marché de Londres... » Truchy-Byé. p. 302.

prix (1). Or, par suite de l'accroissement du volume des exportations et du fléchissement du niveau des importations, la balance commerciale devient favorable et tend, par là, au redressement de la situation de la balance des comptes. Pour les partisans de la théorie de la tendance à l'équilibre, le mécanisme de rétablissement de la balance par le jeu de la prime à l'exportation (2) présente en tout état une grande efficacité.

Que le déficit soit de peu de chose ou qu'il soit au contraire important, la prime à l'exportation agit selon les circonstances jusqu'à ce que le déséquilibre de la balance disparaisse; mais nous savons que l'action de la prime sur le rétablissement de l'équilibre de la balance se trouve particulièrement limitée dans un pays où fonctionne un régime de monnaie—or. Les fluctuations du cours du change entre pays à étalon or ne peuvent pas, en effet, dépasser les limites des «gold points». Or, si le déficit de la balance prend une très grande envergure et que le change franchit le point de sortie de l'or, c'est le métal précieux qui commence alors de s'évader du pays dont la balance est déficitaire pour aller à l'étranger. On se trouve ainsi en présence de la théorie de la tendance à l'équilibre de la balance par les déplacements d'or. Nous avons déjà vu comment la sortie du métal jaune des pays à étalon d'or conduit, aux yeux des partisans de la théorie ricardienne, au redressement de l'équilibre de la balance. Supposons maintenant que la sortie du métal jaune ne réussisse pas à parer au déficit de la balance qui continue à persister. S'il en est ainsi, il faut abandonner le régime de l'étalon d'or. En effet, lorsque la balance des créances et des dettes d'un pays avec l'étranger se solde par un déficit important et de caractère durable, il arrive un moment où le régime de l'étalon d'or doit être abandonné puisque le stock d'or national est épuisé; on revient donc au régime du papier-monnaie. La prime à l'exportation reprend alors son action régulatrice et parvient finalement, coocluent, les classiques, à ré-

(1) Voir Nogaró, Cours d'économie politique, deuxième partie. p. 387 et suivant.

(2) A cette prime d'exportation, qu'on appelle «prime positive», s'oppose la «prime négative», appelée aussi «handicap» à l'importation.

tablir l'équilibre de la balance.

A noter que le mécanisme de l'équilibre de la balance des comptes sur la base des fluctuations du cours du change semble avoir une action plus efficace dans un pays à papier-monnaie que dans un régime où fonctionne la monnaie métallique, puisque les mouvements du change entre pays à monnaie—or sont contenus entre les limites des points de l'or et n'ont ainsi qu'un champ d'opérations assez restreint.

* * *

Examinons maintenant si les variations du cours du change, soit dans un régime de monnaie-or, soit, dans un régime de papier monnaie, tendent vraiment, comme le pensent les classiques, à rétablir l'équilibre de la balance.

La théorie de l'équilibre sur la base des variations du cours du change se heurte, en effet, à des objections qui lui enlèvent son efficacité pour ne pas dire son exactitude.

L'action régulatrice de la prime à l'exportation, leitmotiv de raisonnement des classiques, peut ne pas toujours donner le résultat auquel s'attendent les partisans de la théorie. Il faut, en effet, pour que jouent la prime à l'exportation et l'obstacle à l'importation, qu'il ne se produise pas de hausse du niveau des prix intérieurs qui compenserait la dépréciation du change national. Il est possible que la hausse des prix des produits d'importation, due à l'avilissement de la monnaie nationale, affecte le niveau des prix intérieurs et le fasse hausser. Or, si la hausse du niveau des prix intérieurs se fait dans une mesure égale à la dépréciation du change, ou même supérieure, (ce qui toutefois se présente rarement), il n'y aura plus alors de prime à l'exportation ni d'obstacle à l'importation. La prime à l'exportation s'affaiblit au surplus dans un pays dont le système monétaire est rattaché à l'étalon or, puisqu'elle n'est pas susceptible d'aller au delà du montant des frais d'expédition du métal précieux à l'étranger. On a pu encore objecter à la théorie que l'effet de la prime à l'exportation ne saurait se faire sentir qu'avec le temps, étant donné que l'accroissement du volume des exportations dépend, entre autre, de l'augmentation du niveau de la production, et que celle-ci, on le sait,

est avant tout tributaire du temps. Mais, même dans le cas d'un accroissement assez rapide de la production, le volume des exportations peut ne pas dépasser son niveau antérieur en raison d'une plus grande demande intérieure due à l'avalissement de la monnaie nationale.

En effet, il est permis d'admettre qu'à la suite de l'avalissement du change national, les revenus de plusieurs catégories de personnes augmentent et entraînent souvent un accroissement de la demande intérieure, ralentissant ainsi les exportations et encourageant les importations (1).

L'influence régulatrice de la prime à l'exportation, insuffisante d'ailleurs dans un régime à monnaie-or, peut ne pas produire du tout l'effet attendu. Celui-ci est en effet susceptible d'être neutralisé, voire supprimé, par l'intervention d'autres facteurs dont l'influence, comme celle du taux de l'escompte, par exemple, manœuvré par les banques dans le sens d'une majoration en vue d'arrêter le drainage de l'or dû au déficit de la balance, peut entraîner la rentrée dans le pays de capitaux nationaux placés autrefois au dehors ou provoquer l'afflux de capitaux étrangers à la recherche d'un taux d'intérêt plus avantageux (2). Or, cet apport de capitaux dans le pays à balance déficitaire peut entraver la baisse du change et tendre par là à supprimer les effets régulateurs que peut avoir la dépréciation du change sur la situation de la balance des comptes.

La prime à l'exportation peut apparaître et agir dans le sens

(1) Les catégories de personnes dont le revenu s'accroît par suite de l'avalissement du change national sont principalement: les importateurs qui, au règlement de leurs achats, ont payé leurs créanciers étrangers avant la baisse du change national, les étrangers habitant le pays à monnaie dépréciée et vivant au moyen des fonds qu'ils reçoivent de pays à change élevé, les détenteurs de titres étrangers, les exportateurs, etc..

(2) L'afflux dans un pays de capitaux étrangers par suite de la majoration du taux de l'escompte ne peut se produire que si les capitalistes n'ont pas perdu confiance dans le redressement de la monnaie dépréciée. Si la situation du pays n'inspire pas confiance, ils ne risqueront pas de perdre leur capital pour l'appât de l'intérêt.

de l'équilibre de la balance, mais d'une façon indépendante de la théorie de l'équilibre de la balance des comptes à la base des variations du cours du change. Elle peut naître d'une dénivelation des prix d'un pays à l'autre. Si, dans un pays déterminé, le prix de toutes ou de certaines marchandises est inférieur au prix de toutes ou de certaines marchandises des autres pays, il y a naturellement une prime à l'exportation pour les marchandises du pays à prix bas. Lorsque, en effet, le prix de revient d'un pays donné, converti en monnaie étrangère, est inférieur au prix de revient étranger, il y a l'augmentation des exportations et diminution des importations. Ce phénomène montre comment la dénivelation des prix entre nations peut avoir une grande influence sur la balance de ces pays. Or, l'apparition de la prime à l'exportation, liée, dans l'hypothèse envisagée, à l'écart entre les prix intérieurs et les prix extérieurs, peut donc se maintenir et déterminer un courant vers l'extérieur des marchandises nationales, malgré l'équilibre ou l'excédent de la balance du pays considéré.

Ne voit-on pas là une preuve que l'avalissement du change, qui donne lui-même naissance à la prime à l'exportation, ne dépend pas toujours et uniquement de l'état de la balance des comptes? Ce n'est pas, en effet, seule la balance qui détermine le cours du change. Il faut également tenir compte de facteurs autres que la balance des comptes (1) qui n'est qu'un élément matériel agissant sur les mou-

(1) M. Aftalion réunit les facteurs de variations du change en quatre grands groupes:

«1. Balance des comptes et mouvements de capitaux.

2. Variation de la circulation monétaire.

3. Politique des Etats, politique extérieure, politique intérieure, politique financière, politique fiscale, équilibre budgétaire et situation de la trésorerie, intervention directe sur le marché du change.

4. Prévision sur le marché et sur l'avenir des divers facteurs ci-dessus dont plusieurs d'ailleurs n'agissent que par leur influence sur les prévisions, leur influence psychologique.»

«Monnaie, prix et change» p. 251.

vements du change. Il ne faut donc pas perdre de vue l'existence des facteurs d'ordre psychologique, souvent sous-estimés, mais de nature à jouer un rôle très important sur les variations du cours du change.

En exerçant une grande influence sur le cours du change, les facteurs d'ordre psychologique contrarient en même temps l'action régulatrice de la prime à l'exportation. Prenons l'exemple d'un pays à balance déficitaire, mais ayant une situation économique et politique n'inspirant pas d'inquiétude. Des facteurs psychologiques favorables jouent pour hausser le change national et non seulement s'opposent aux effets de la prime à l'exportation, mais tendent aussi à engendrer une prime à l'importation. Par là, ils aident à l'aggravation du déficit de la balance des comptes. Dans l'hypothèse inverse, c'est-à-dire dans l'hypothèse où la situation économique et politique d'un pays cause quelque doute, les facteurs psychologiques défavorables jouent pour la baisse. Faute de confiance dans la monnaie nationale, les détenteurs de billets cherchent à s'en débarrasser en achetant des marchandises de diverses espèces. Cet accroissement anormal de la demande provoque une hausse démesurée des prix intérieurs qui peut dépasser le niveau des prix extérieurs (1). Il n'y a dès lors plus de prime à l'exportation et plus de tendance au rétablissement de l'équilibre de la balance des comptes. La double influence des facteurs d'ordre psychologique sur le cours du change et sur la prime à l'exportation se manifeste ainsi clairement.

Enfin, l'action régulatrice de la prime à l'exportation peut se trouver entravée par les mesures de caractère protectionniste que peuvent prendre à tout moment les pays étrangers. Or, le rétablissement de barrières douanières telles que le système de contingentement, de prohibition et de taxes trop élevées, etc., met obstacle à la sortie massive des marchandises du pays à change déprécié et porte ainsi atteinte au fonctionnement de la prime à l'exportation.

Nous pouvons conclure, de tout ce qui vient d'être dit, que les variations du cours du change, par l'intermédiaire de la prime à l'exportation, n'assurent pas toujours le rééquilibre automatique de la

(1) Oulès: Le problème du commerce international p. 119.

balance des comptes. L'action de la prime peut réussir si des obstacles ne s'opposent pas au fonctionnement de son mécanisme.

REMARQUES GENERALES

ET

CONCLUSION SUR LES THEORIES DE L'EQUILIBRE

AUTOMATIQUE DE LA BALANCE

Nous avons pu voir, au cours du chapitre précédent, comment, d'après les théoriciens de l'Ecole classique anglaise et leurs partisans, le jeu des mécanismes régulateurs rétablit la balance en la ramenant à l'équilibre lorsqu'elle tombe en déséquilibre.

Nous avons pu constater en effet que le jeu des mécanismes régulateurs de la balance se fait par l'intermédiaire de la théorie quantitative de la monnaie sous sa première forme, laquelle entend que les variations du stock de métaux précieux entraînent des variations inversement proportionnelles des prix. Parmi les variantes de la théorie quantitative, c'est cette forme-là qui semble être la plus défectueuse. Sans doute peut-on citer des faits, surtout des faits anciens, à l'appui de cette première forme de la théorie, comme l'ont fait généralement les partisans de la théorie. On signale, par exemple, que la hausse des prix en Europe, au XVI^e siècle, était due aux importations massives de métaux précieux provenant du Nouveau Monde, qui venait d'être découvert.

Le même phénomène, dit-on, a été constaté non seulement en Europe, mais dans le monde entier, de 1850 à 1873, à la suite de l'accroissement de la production mondiale de l'or dû à la découverte de nouvelles mines en Australie et en Californie. Mais il y a d'autres faits qui apportent un démenti à la théorie quantitative. Les exemples de discordance entre les mouvements des prix et le stock de métaux précieux sont très nombreux dans tous les pays, aussi bien dans le passé qu'à notre époque, mais notre intention n'est pas de tous les citer ici. Rappelons-en seulement deux: Aux Etats-Unis d'Amérique, de 1921 à 1927, le stock d'or, sauf en 1925, a régulièrement

augmenté sans que cette augmentation provoque une hausse parallèle des prix. En France, l'indice des prix de gros s'est maintenu à niveau constant pendant la période allant de 1926 à 1929, alors que l'encaisse or a enregistré une augmentation (1). L'examen de tous les faits relatifs à la théorie quantitative nous permet de dire qu'à notre avis cette théorie, surtout sous sa première forme (2), n'est pas à même de rétablir un rapport proportionnel ou un lien de cause à effet entre la quantité de la monnaie en circulation et le niveau des prix. Tout ce qu'on peut dire en faveur de cette théorie, c'est que les variations des quantités de monnaie peuvent avoir une certaine influence sur le niveau général des prix. Or, la fragilité de la théorie quantitative lui enlève la qualité de théorie pouvant servir de base à d'autres théories. Il est donc très difficile de se déclarer d'accord avec les classiques et d'admettre avec eux l'existence d'un mécanisme régulateur assurant l'équilibre automatique des balances des comptes.

Les partisans des théories de l'équilibre automatique de la balance rejettent naturellement ces critiques et soutiennent la thèse d'un équilibre automatique en matière d'échanges internationaux. Ils invoquent surtout l'état d'équilibre quasi permanent des échanges internationaux, tel qu'il existait jusqu'à la veille de la première guerre mondiale. N'est-ce pas là, disent-ils, une preuve de l'existence d'un mécanisme régulateur en matière d'échanges internationaux, capable de réagir et de ramener la balance en équilibre? Personne, d'après eux, ne se préoccupait de rétablir cet équilibre. Nous pouvons admettre, il est vrai, avec les partisans des théories automatiques, qu'un état d'équilibre économique ou, tout au moins, de quasi équilibre, existait dans le monde avant 1914. On constatait une certaine harmonie entre l'offre et la demande. La force productrice des pays industrialisés qui était en pleine expansion, trouvait facilement des débouchés pour l'écoulement des produits fabriqués. La demande mondiale était donc capable d'absorber l'offre

(1) L. Baudin: *La monnaie et la formation des prix*, p. 537.

(2) Pour d'autres formes de la théorie voir surtout Aftalion: *Monnaie, prix et change*; Baudin: *La monnaie et la formation des prix*, et Nogaro: *La valeur logique des théories économiques*.

mondiale. L'intervention de l'Etat, si elle existait, ne se faisait qu'avec modération. Toutefois, il faut mentionner ici le fait que, dans cette même période, il y avait des pays comme la France et l'Angleterre, par exemple, dont la balance laissait un solde excédentaire sans que les mécanismes régulateurs des classiques puissent la ramener en équilibre. Toute compte fait, on peut se déclarer d'accord avec les partisans des théories classiques pour dire que, dans l'ensemble, un état quasi équilibré existait avant 1914 dans le monde. En revanche, l'examen des événements qui se sont déroulés de cette époque à nos jours ne nous permet plus d'en dire autant. Bien au contraire, toute la période de l'entre-deux guerres est marquée par un déséquilibre constant. Les balances des comptes de nombreux pays, depuis 1920 surtout, se soldaient soit par des déficits, soit par des excédents prolongés sans que les mécanismes régulateurs réagissent dans le sens indiqué par les théories de l'équilibre de la balance: Face à ces objections, les partisans des théories classiques de l'équilibre n'ont pas manqué de répondre que si les mécanismes régulateurs n'ont pas fonctionné ou n'ont montré ni une grande sensibilité ni une grande efficacité, c'est parce que leur jeu a été faussé par des mesures interventionnistes de l'Etat de plus en plus rigoureuses (1).

Il est vrai que l'intervention de l'Etat dans la vie économique est devenue particulièrement importante, de même que plus directe, après la première guerre mondiale. Avec la crise mondiale de 1929, cette intervention s'est généralisée dans presque tous les pays en se manifestant sous différentes formes. C'est ainsi, par exemple, qu'aux États-Unis d'Amérique elle a pris la forme de la politique dite de «New Deal» du Président Roosevelt et qu'en Allemagne elle s'est manifestée par des mesures prises par le régime national-socialiste. Cependant, l'intervention de l'Etat dans la vie économique, tout au moins en période critique, ne peut pas être considérée comme un élément entravant la restauration de l'équilibre. Tout au contraire, les mesures d'intervention, lorsqu'elles sont bien appliquées,

(1) C'est à partir de 1880 que l'Etat intervient de plus en plus dans la vie économique. Voir. J. Marchal: Cours d'économie politique, p. 142 et suivantes.

peuvent contribuer à rétablir un équilibre en matière d'échanges internationaux. C'est grâce, en partie, à des mesures rigoureuses d'intervention qu'un pays comme l'Angleterre a pu restaurer, après la dernière guerre mondiale, l'équilibre de sa balance.

La raison de l'échec des mécanismes régulateurs de la balance ne peut donc pas être recherchée dans l'intervention de l'État dans la vie économique, cette intervention n'étant pas récente, mais existant de tout temps. Si les mécanismes régulateurs ont cessé de fonctionner ou tout au moins ont perdu de leur sensibilité et de leur efficacité, c'est plutôt en raison de la modification de la structure économique des pays intéressés, ce qui est une conséquence directe des deux grandes guerres qui ont bouleversé le monde. Les conditions économiques générales de notre époque ne sont plus les mêmes que celles du milieu du XIXe siècle. A cette époque, les échanges internationaux se caractérisaient par une simplicité relative et ne connaissaient pas encore la complexité actuelle. La grande suprématie industrielle de l'Europe sur d'autres régions du monde avait créé deux groupes distincts de pays: d'une part ceux qui étaient importateurs de matières premières et de denrées alimentaires, d'autre part ceux qui, en échange de l'exportation de matières premières et de denrées alimentaires, importaient des produits fabriqués.

Grâce à la possibilité qu'avait l'Europe de trouver encore de nouveaux débouchés dans d'autres parties du monde, ses produits manufacturés s'écoulaient facilement sur les marchés étrangers. La division internationale du travail et la spécialisation qui en résultait facilitaient encore le courant des échanges internationaux et contribuaient à adapter la production à la consommation.

Mais, au fur et à mesure que le XIXe siècle touchait à sa fin, la position économique de l'Europe dans le monde devenait moins solide. Des centres industriels et commerciaux se créaient et se développaient dans d'autres régions du monde. Ainsi le caractère de simplicité des échanges internationaux disparut. Les deux courants simples de produits manufacturés, d'une part, et de matières premières, d'autre part, étaient remplacés par des courants multilatéraux qui s'entre-croisaient et formaient un réseau complexe. Le volume des échanges de produits fabriqués et de matières premières qui continua

à s'accroître tout au long du XIXe siècle, et jusqu'en 1913, n'a pu se maintenir dès cette dernière date. Cet accroissement perdit sa rapidité d'autrefois. Ce sont surtout les échanges mondiaux de produits fabriqués qui furent en importante régression. Les marchés mondiaux, conquis et saturés, perdirent une partie de leur capacité d'absorption. L'adaptation de la production à la consommation se faisait difficilement. En un mot, toute la période d'entre les deux guerres s'est caractérisée par des crises, du chômage, des difficultés de paiements, une instabilité financière, un taux très bas d'investissement à l'étranger; tout cela se reflétait dans le déséquilibre de la balance de nombreux pays. La dernière guerre mondiale a encore aggravé considérablement ces difficultés et a posé d'autres problèmes encore à l'économie de l'ensemble des pays belligérants et neutres. Or, l'évolution de l'économie mondiale et deux grandes guerres ont ainsi apporté un changement radical à la structure économique du monde.

Dans les conditions actuelles, il n'est plus possible d'attendre les bras croisés et d'espérer que le jeu des mécanismes régulateurs ramènera la balance en équilibre; on ne peut plus compter sur «les vertus régulatrices» des mécanismes qui devraient encore, pour certains économistes contemporains, pouvoir équilibrer les relations économiques internationales (1).

Cela nous amène à conclure que les théories de l'École classique anglaise en matière d'échanges internationaux ne sont plus suffisantes de nos jours et ne peuvent plus répondre aux exigences de l'économie actuelle du monde. Les théories classiques n'envisagent que des périodes de tranquillité économique et non les périodes de bouleversement que connaît le monde depuis de longues années.

Nous sommes ainsi conduits à reprendre l'étude du problème du rétablissement de l'équilibre dans les échanges internationaux à la lumière de théories plus modernes qui, dit-on, assurent plus efficacement l'équilibre des relations économiques internationales.

(1) Parmi ces économistes, il faut notamment mentionner M. Rueff. Voir son rapport: *L'état actuel du système des paiements internationaux*.

CHAPITRE II

I. LA THEORIE DU REVENU

Les théories de l'équilibre automatique de la balance des comptes sur la théorie quantitative de la monnaie font place à une autre théorie dite «théorie du revenu».

Avant d'appliquer cette théorie en matière d'échanges internationaux, afin de savoir comment elle peut assurer l'équilibre de la balance des comptes, il convient de voir ce qu'il faut entendre par «théorie du revenu.»

L'influence des variations du revenu sur le niveau des prix a été, semble-t-il, annoncée pour la première fois par CANTILLON (1), au XVIIIe siècle. Plus tard, au XIXe siècle, on trouve les éléments de la théorie du revenu chez TOOKE (2). D'autres économistes ont également mis en lumière l'action des variations du revenu sur le niveau des prix, mais la théorie sous sa forme la plus solide a été exposée par VON WIESER (3), un des premiers représentants de l'ancienne Ecole autrichienne dite aussi «Ecole psychologique.»

En France, M. Aftalion a dégagé de l'étude des faits survenus après la première guerre mondiale, à l'occasion des mouvements du change et des prix, une théorie du revenu semblable à celle de Von Wieser, mais qui a toutefois l'avantage d'apporter des rectifications à cette dernière, ainsi que nous le verrons plus loin, lors de

(1) Essai sur la nature du commerce en général.

(2) History of prices,

(3) Théorie der Gesellschaftlichen Wirtschaft.

l'appréciation critique de la théorie du revenu (1)

D'après la théorie du revenu de Von Wieser (2), les variations des prix ne tiennent pas aux variations de la quantité de monnaie en circulation, comme le prétend la théorie quantitative de la monnaie, mais plutôt aux variations des revenus des individus. En d'autres termes, l'élément qui détermine les variations des prix n'est pas la masse des instruments monétaires en circulation, mais le revenu. Si donc les revenus des individus augmentent, ceux-ci sont portés à acheter davantage. Augmentation de la demande entraîne élévation des prix. Or, le montant des revenus dont les individus d'un pays donné disposent dépend, tout d'abord, du total des biens que ce pays produit, ensuite, des revenus que peut créer l'Etat. Celui-ci peut, en effet, créer des revenus. Quand l'Etat paie ses fonctionnaires et ses rentiers grâce aux ressources qu'il tire des impôts, il ne crée nullement des revenus puisque ce qu'il donne aux uns, il le prend aux autres. Au contraire, lorsque l'Etat, pour faire face aux mêmes dépenses ou à d'autres, se fait remettre des billets par la banque d'émission, il crée une sorte de revenu puisque ce qu'il paie, il ne prélève pas sur les contribuables. La masse de revenu fournie par la production et par l'action de l'Etat forme le revenu global d'un pays. Si on appelle «R» le revenu national, «Q» le total de la production et «P» le prix moyen des produits, on aura l'équation:

$$R = PQ$$

La théorie du revenu indique donc que la masse des revenus d'une collectivité équivaut au total de sa production multiplié par le prix moyen des produits qui la composent.

De la théorie du revenu ainsi conçu, on peut, selon ses partisans, dégager que les variations de la quantité de monnaie en circulation n'ont pas d'influence sur le niveau moyen des prix, si elles ne sont pas à même de modifier la masse des revenus. Par exemple,

(1) Attalion A.: «Monnaie, prix et change» p. 172 — 229.
M. Attalion croit toutefois à des différences entre la théorie du revenu de Von Wieser et celle que lui-même expose dans son ouvrage. p. 239 — 242.

(2) Von Wieser. op. cit.

il n'y a pas eu de hausse des prix en France, entre fin 1926 et début 1930, malgré l'augmentation du volume des instruments monétaires en circulation, parce que le surplus d'instruments monétaires, sous forme de métal et de billets, n'a eu aucun effet sur les revenus des individus. A. Cette époque, cette masse supplémentaire d'instruments monétaires, devises étrangères ou bons de la défense, ayant changé d'aspect monétaire, n'a pas pu accroître les revenus des individus, ni, dès lors, agir sur les prix (1).

Il est encore possible, selon les partisans de la théorie du revenu, de tirer une autre conséquence de cette théorie: les facteurs qui ne sont pas proprement monétaires, mais qui ont une influence sur le revenu global, sont de nature à provoquer une variation du niveau moyen des prix. Parmi ces facteurs, on peut notamment citer le change étranger. A la suite de la hausse du cours des devises étrangères, les revenus de plusieurs catégories de personnes auront tendance à s'élever. Ces personnes sont les importateurs de marchandises qui ont payé les marchandises reçues avant la hausse du change, les détenteurs de titres étrangers, les étrangers habitant le pays et tirant leurs revenus de leurs propre patrie, les exportateurs, etc. (2). Il y a donc augmentation de la masse du revenu national, ce qui ne tarde pas à accroître la demande. Or, l'accroissement de la demande entraîne, à son tour, une hausse du niveau moyen des prix (3).

La théorie du revenu de Von Wieser peut également jouer dans l'action qu'a la hausse générale des salaires sur le niveau général des prix. Dans un régime de contrôle des changes, comme celui qui a suivi la deuxième guerre mondiale, le cours du change ne demeure plus dans certains pays, comme en France notamment, un facteur non proprement monétaire assez efficace pour jouer un rôle important dans la formation des

(1) Baudin L.: La monnaie et la formation des prix, p. 547.

(2) Aftalion: Monnaie, prix et change, p. 175—176.

(3) Cet enchaînement ne peut être considéré comme exact que dans l'hypothèse où la production reste constante, comme le suppose la théorie du revenu.

prix. L'antériorité des variations du change par rapport aux variations des prix avait cessé d'agir dès le commencement de la dernière guerre.

La hausse générale des salaires, en augmentant le revenu des individus, peut modifier la courbe de la demande et entraîner une hausse des prix. Elle peut aussi provoquer le même phénomène en élevant le coût de la production (1).

II. LA THEORIE DU REVENU ET L'EQUILIBRE DE LA BALANCE DES COMPTES

La théorie du revenu en matière d'échanges internationaux expose que ce sont les fluctuations des revenus qui agissent sur les mouvements de marchandises et de services. En d'autres termes, les mouvements de ces derniers sont soumis aux fluctuations des revenus nationaux. La théorie du revenu soutient donc que les mouvements de marchandises et de services dépendent des fluctuations des revenus avant que d'être fonction du niveau des prix comme l'enseigne l'École classique. L'action des prix sur le courant des échanges internationaux est donc moins efficace que celle des fluctuations des revenus.

Dans l'application de la théorie du revenu à l'équilibre de la balance des comptes, on part du principe fondamental de l'égalité qui existe entre le revenu national d'un pays et la valeur totale de sa production, y compris la création de services. Cette égalité s'exprime nous le savons déjà, par l'équation: $R = PQ$. On entend donc par «R» le revenu, par «Q» la quantité de marchandises et services et par «P» le prix moyen. Aussi longtemps qu'un pays est titulaire d'une balance des comptes équilibrée, aussi longtemps que ses transactions avec les nations étrangères présentent un débit égal

(1) Voir Marchal J. : Cours d'économie politique, p. 906.

au crédit, la validité de l'équation « $R = P Q$ » ne peut être contestée.

Supposons que la balance des comptes d'un pays tende au déséquilibre, à un déficit, par exemple, dû au dépassement des achats à l'étranger par rapport aux ventes à l'extérieur. Ce déficit suscite une diminution du revenu national par rapport à la production nationale. Le revenu disponible ne peut plus absorber toute la production. Or, la diminution du revenu national affecte la capacité du marché intérieur et provoque une tendance à la vente à l'étranger. Un mécanisme de retour à l'équilibre se déclenche: augmentation des exportations et diminution des importations. Il se peut également, comme conséquence de la supériorité de l'offre sur la demande, que le niveau intérieur des prix fléchisse, d'où formation d'une prime à l'exportation. Dans un cas comme dans l'autre, c'est à travers le principe de l'égalité entre revenu national et production nationale que se réalise le redressement de l'équilibre de la balance.

Si, au contraire, le déséquilibre de la balance tient à un excédent qui serait dû à un surplus de marchandises et services livrés au dehors, la supériorité du revenu disponible par rapport à la production provoque une hausse des prix qui ne tarde pas à freiner les exportations et à stimuler les importations. Même indépendamment de la hausse des prix, la capacité accrue du marché national est susceptible de stimuler les achats à l'étranger et de retenir les produits nationaux pour l'usage du marché intérieur.

Le déséquilibre de la balance peut ne pas toujours avoir son origine dans les transactions de marchandises et services. Il peut avoir d'autres raisons, comme une dette antérieure par exemple. Si donc le déséquilibre provient, en tout ou partie, des sommes que doit le pays à des bailleurs de fonds étrangers à la suite des investissements qu'ils ont opérés sur son territoire, le remboursement des capitaux et des intérêts diminue naturellement le revenu disponible du pays par rapport à la valeur de sa production d'où changement éventuel des rapports des prix, déplacements de marchandises et de services, retour à l'égalité entre revenu et production. Cette égalité signifie, pour la théorie du revenu, le retour à l'équilibre de la balance. Si, au contraire, le pays est créancier de l'étranger pour les

revenus de ses placements au dehors et est, ainsi, bénéficiaire d'une balance excédentaire; la supériorité de son revenu par rapport à la valeur de sa production constituera encore un stimulant au rééquilibre de sa balance. Enfin, la même argumentation s'applique à l'hypothèse où le déséquilibre de la balance est fonction des dettes du gouvernement envers un gouvernement étranger. C'est toujours le principe d'égalité entre revenu disponible et production disponible qui tend, selon la théorie du revenu, à rétablir l'équilibre de la balance. Un Etat, surtout lorsqu'il est dépourvu d'un portefeuille de valeurs étrangères, n'a d'autre moyen essentiel pour s'acquitter de ses engagements extérieurs, que de prélever sur les revenus annuels du pays. Si on considère que les paiements internationaux ne peuvent véritablement s'effectuer qu'en marchandises et services, il devient manifeste que la nation débitrice devrait alors réduire sa consommation afin de pouvoir régler une dette extérieure. Une certaine quantité de marchandises doit être soustraite à la consommation intérieure et expédiée à l'étranger. Cette soustraction s'opère grâce à un prélèvement sur les revenus des individus qui, de ce fait, se voient contraints de réduire leurs achats (1).

À propos des dettes intergouvernementales, il est intéressant de soulever ici le problème du transfert des réparations allemandes de la première guerre mondiale qui provoqua, à l'époque, tant de discussions et de polémiques parmi les économistes de divers pays. La question qui se posait était de savoir comment l'Allemagne, dépourvue de ses avoirs étrangers et de son stock de devises, pourrait procurer le montant énorme des réparations que le traité de paix lui avait imposées et comment le transfert de ces sommes considérables pourrait se réaliser. Dans son livre intitulé «The Economic Consequences of the Peace» publié en 1919, J. Maynard Keynes, s'étant rendu compte des pertes subies par l'Allemagne à la suite de la guerre, écrivait que cette dernière ne pourrait effectuer ses réparations que par voie de paiement en marchandises. Par la diminution du volume de ses importations et l'élévation du niveau de ses exportations, l'Allemagne devait parvenir, selon J. Maynard Keynes, à mettre

(1) Aftalion: L'équilibre op. cit. livre II chapitre III.

sur pied une balance commerciale favorable lui permettant de se débarrasser graduellement de ses dettes à l'égard des Alliés. L'économiste anglais n'hésitait pas à mettre l'accent sur le paiement en marchandises qui lui paraissait le seul moyen pour l'Allemagne d'effectuer ses réparations de guerre (1).

Quant au mécanisme du transfert des réparations, auquel nous nous intéressons davantage, le problème se pose différemment selon qu'on se place dans l'optique de la théorie classique, ou dans celle de la théorie du revenu. D'après la théorie classique, l'importante demande de devises étrangères dont l'Allemagne aura besoin pour payer ses réparations, devrait se traduire par une dépréciation du change allemand, ce qui aurait comme effet l'apparition d'une prime à l'exportation.

L'Allemagne pourrait ainsi payer le montant de ses réparations et parviendrait en même temps à rétablir l'équilibre de sa balance. Pour la théorie du revenu, c'est le prélèvement sur le revenu des individus au moyen d'impôts, ou d'autres mesures fiscales, qui devrait fournir à l'Allemagne les fonds nécessaires à l'acquittement de sa dette extérieure. Le prélèvement d'une partie du revenu des individus entraîne le fléchissement de la demande et la baisse des prix qui en résulte stimule les exportations. L'Etat endetté se trouve ainsi en mesure de s'acquitter de sa dette, soit en livrant à ses créanciers des marchandises soustraites à la consommation, soit en les vendant sur d'autres marchés pour se procurer les devises étrangères dont il a besoin afin de payer sa dette.

Or, l'observation des faits, tels qu'ils se sont produits, devait montrer plus tard que le problème des réparations allemandes n'a pas pu trouver une solution conforme à la prévision que John Maynard Keynes exposait dans son ouvrage «The Economic consequences of

(1) «It is certain that an annual payment can only be made by Germany over a series of years by diminishing her imports and increasing her exports, thus enlarging the balance in her favour which is available for effecting payments abroad. Germany can pay in the long run in goods, and in goods only», The Economic consequences of the peace. p. 174.

the peace» et à laquelle nous avons fait allusion plus haut. En effet, si l'Allemagne a payé aux Alliés des réparations, c'est grâce aux emprunts que ce pays a pu obtenir à l'étranger. On n'a pas assisté à un courant de marchandises allemandes vers l'étranger comme le prévoyait John Maynard Keynes. Au contraire, on a pu constater que les crédits obtenus par l'Allemagne, tout en lui permettant de se procurer les devises dont elle avait besoin pour payer ses réparations de guerre, se traduisaient par un afflux vers le pays débiteur de marchandises de provenance étrangère (1).

III. CRITIQUES DE LA THEORIE DU REVENU (2)

Nous avons vu au cours des pages précédentes que, d'après la théorie du revenu de Von Wieser, ce qui décide les individus à se procurer plus ou moins de biens et de services, c'est l'importance des revenus dont ils disposent. Cette importance peut être mesurée d'après le nombre d'unités monétaires composant le revenu. « Dans une économie évoluée, la plupart des revenus sont perçus en monnaie, et on a coutume d'estimer en valeur monétaire les revenus en nature » (3). Or, si on considère que la monnaie est un bien comme les autres, il en résulte que sa valeur, selon

(1) Voir, pour plus de détail à ce sujet, « Le mouvement international des capitaux et le déséquilibre économique » de M. Borie et l'« Economic journal » de 1929, surtout les Nos de mars et de septembre où on voit une polémique intéressante entre M. Rueff d'une part et M. John Keynes d'autre part au sujet du mécanisme de transfert des réparations allemandes.

(2) Voir, pour le concept de revenu, ses éléments, son calcul et sa différence avec le capital, Irving Fisher, *The nature of capital and income*; et F. Perroux, le revenu national, son calcul et sa signification.

(3) Nogaro B.: *Principes de théories économiques*. p. 114.

la théorie de l'utilité finale (1) de l'École autrichienne, dont un des premiers représentants, fut Von Wieser, dépend de l'importance qu'attribue l'individu à la dernière unité monétaire à sa disposition.

La théorie de l'utilité finale déclare, en effet, que l'unique fondement de la valeur est son utilité, l'utilité de sa dernière unité à notre disposition. Les diverses unités d'un même bien n'ont pas toutes la même utilité, celle-ci décroît à mesure que le nombre des unités du bien acquis augmente. Or, la valeur d'un bien se détermine par l'utilité de l'unité la moins utile composant ce bien. Pour le montrer les partisans de la théorie donnent souvent l'exemple des cinq sacs de blé dont le premier est destiné à notre nourriture, le second au semencier, le troisième à la satisfaction d'autres besoins, ainsi de suite. Si l'utilité est «A» pour le premier sac, «B» pour le second, «C» pour le troisième, «D» et «E» pour le quatrième et le cinquième, c'est l'utilité de ce dernier sac, l'utilité «E»; c'est-à-dire l'utilité marginale, qui sera déterminante pour fixer le prix de tous les sacs de blé. Il est naturel qu'il en soit ainsi car, si le prix se fixait par exemple d'après l'utilité du troisième sac, nous ne serions disposés qu'à l'achat des trois premiers sacs. Pour nous décider à les acheter tous, il faut que le prix tombe au niveau de l'utilité de la moins utile des unités, c'est-à-dire au niveau de l'utilité du cinquième sac.

Ainsi, la théorie de l'utilité finale fait de l'utilité, de l'utilité marginale ou finale, la seule mesure de la valeur. Donc, «la valeur d'un bien à un moment donné dépend de l'utilité qu'attend le consommateur de la dernière unité, alors disponible de ce bien». (2)

La théorie de l'utilité finale n'a pas reçu l'adhésion totale de

(1) «J'appelle utilité, dit Galiani, l'aptitude qu'a une chose à nous procurer le bonheur. L'homme est un composé de passions qui le meuvent, avec une force inégale. Les satisfaire constitue le bonheur. L'utilité est tout ce qui procure une vraie jouissance, c'est-à-dire calme l'aiguillon d'une passion».

Galiani, cité par J. Marchall, Mélange Truchy, p. 305.

(2) Corcelle Ch. Précis d'économie politique, p. 184.

tous les économistes. Bien des objections ont été dirigées contre elle. On a surtout reproché à cette théorie d'avoir négligé, de prendre en considération un autre élément de la valeur, à savoir le coût de production. Ce coût, dit aussi la désutilité (1), est capable, selon les partisans de l'influence du coût de production, de jouer un rôle important en agissant sur les prix de vente des produits. Il s'impose aux prix de vente, puisque ses éléments principaux, tels que salaire et intérêts, sont des facteurs de la formation des prix. Le coût de production prend donc une place importante et ne peut pas être exclu du prix de vente.

Les partisans de la théorie de l'utilité finale admettent facilement que les prix de vente des produits se trouvent être influencés par le coût de production; mais, disent-ils, les prix des services producteurs, élément essentiel du coût, n'en sont pas moins déterminés par l'utilité finale des biens utilisés. Ainsi, ils ne nieent pas l'influence du coût, mais ils s'efforcent plutôt de l'intégrer dans l'utilité; dans l'utilité marginale, pour conclure que seule cette dernière notion est le fondement unique de la valeur.

L'analyse de la théorie marginale faite par de nombreux auteurs (2) nous amène à conclure que la théorie de l'utilité finale, résultat d'une observation psychologique exacte, semble toutefois ne pas être suffisante pour expliquer, à elle seule, le concept de la valeur; il faut tenir compte du facteur du coût et lui accorder une place à part.

Les critiques dirigées contre la théorie de l'utilité finale peuvent aussi s'adresser à la théorie du revenu de Von Wieser, puisque cette dernière théorie se rattache à celle de l'utilité finale, théorie acceptée par presque tous les économistes de l'Ecole autrichienne.

(1) Expression attribuée à Alfred Marshall.

(2) Les controverses sur la théorie de l'utilité finale ont créé une littérature abondante. Voir notamment: Nogaro: La valeur logique des théories économiques; Aftalion, Marchal dans «Mélange Truchy»; Nogaro: Principes de théorie économique; Onès: Le rôle de l'offre et de la demande; et de marginalisme dans la théorie économique; Petroux: Le néomarginalisme; etc.

Une deuxième critique peut être dirigée contre la théorie du revenu de Von Wieser. La théorie du revenu est exacte quand elle déclare que les variations des prix tiennent à la masse des revenus des individus et que l'utilité de l'unité marginale de cette masse de revenus décroît à mesure que les revenus des individus augmentent. Mais, elle néglige de tenir compte d'autres éléments qui, outre l'importance du revenu, peuvent jouer un rôle notoire dans l'appréciation de l'unité monétaire marginale, ou d'une façon plus générale, dans l'appréciation de la valeur de la monnaie. Ainsi, la théorie du revenu devrait être complétée par une autre théorie, la théorie psychologique de la monnaie (1). D'après cette dernière théorie, qui n'est qu'une nouvelle forme de la théorie du revenu, outre le facteur quantitatif, à savoir le revenu, de nombreux facteurs qualitatifs, tenant à la monnaie et indépendants de l'utilité des marchandises, peuvent intervenir et modifier les appréciations individuelles et collectives de l'unité monétaire.

Parmi ces facteurs qualitatifs, il faut énumérer, avec la théorie psychologique, le penchant aux libertés, à l'épargne, à la thésaurisation, la fidélité aux appréciations anciennes de l'unité monétaire, les exigences des individus dans l'échange et, surtout, la prévision. Cette dernière, comme nous le verrons tout à l'heure, joue surtout un rôle important dans l'appréciation de la valeur de la monnaie. Ainsi, nous pouvons dire que, selon la théorie psychologique, la valeur de la monnaie dépend d'une part, d'un facteur quantitatif, le revenu, et d'autre part, d'une série d'éléments qualitatifs dont le plus important, la prévision. On constate, en effet, que l'appréciation individuelle de la monnaie est grandement influencée par la prévision sur les variations futures de la valeur de la monnaie.

La correction que la théorie psychologique de la monnaie apporte à la théorie du revenu permet une meilleure analyse des causes de certaines variations des prix, causes qui ne peuvent pas être expliquées par la théorie du revenu de Von Wieser.

(1) La théorie psychologique de la monnaie ou théorie positive de la monnaie est attribuée à M. Aftalion. Voir: Monnaie, prix et change, deuxième partie, titre II.

Les variations des prix ne tiennent pas toujours et uniquement aux variations des revenus. Elles peuvent être dues à des facteurs qualitatifs et à des facteurs psychologiques. Pour le montrer, nous pouvons citer avec M. Aftalion (1) et M. Marchal (2) l'exemple de la hausse des prix qui est survenue en Allemagne en 1920 et qui, en 1923, a pris une rapidité vertigineuse. Cette hausse des prix, à cette époque, était telle en Allemagne que les cartes des restaurants, dit-on, étaient rectifiées pendant le déroulement d'un repas.

Cette hausse anormale des prix, il est vrai, ne peut pas être attribuée à l'importance des revenus. Il n'est pas admissible de soutenir que les revenus des individus, en Allemagne, auraient montés chaque jour, voire chaque heure, et que les prix les auraient suivis de façon parallèle. Mais la hausse des prix en Allemagne peut s'expliquer par la théorie psychologique de la monnaie de par la prévision que faisaient les Allemands de la variation du cours du mark sur le marché des changes. La prévision des Allemands que les prix monteraient encore se traduisait par une nouvelle majoration journalière. Les individus se hâtaient d'acheter. Ils préféraient requérir des marchandises plutôt que conserver de la monnaie qui se dépréciait. En un mot, ils étaient portés à acheter plus et à payer plus cher. Inconsciemment, ils contribuaient à la hausse des prix. Ils provoquaient ce qu'ils redoutaient. C'est un exemple frappant des variations purement psychologiques des prix dues aux prévisions faites par les individus concernant la valeur de la monnaie.

Ainsi, la théorie du revenu sous sa nouvelle forme de «théorie psychologique de la monnaie» nous paraît être mieux à même d'expliquer la complexité des phénomènes monétaires. Cependant, la théorie psychologique de la monnaie elle-même a fait l'objet de diverses critiques. On a notamment fait remarquer que la théorie introduit toute une série de facteurs d'ordre psychologiques dont il de vient très difficile pour ne pas dire impossible de déterminer le rôle. L'introduction de ces facteurs d'ordre psychologique dans un domaine

(1) Aftalion: op. cité, p. 311 et suivantes.

(2) Marchal: Cours d'économie politique, p. 910.

économique risqué, dit-on, d'éloigner la science économique de son propre terrain et de l'entraîner ailleurs.

Il n'est pas dans le cadre de notre travail d'entrer dans des discussions relatives au rôle des facteurs d'ordre psychologique dans la science économique et de rechercher jusqu'à quel point ces facteurs pourraient être prépondérants en matière économique. Précisons seulement, en quelques mots, que le rôle des facteurs d'ordre psychologique est important en matière d'économie politique, comme d'ailleurs dans d'autres secteurs de l'activité humaine. Les facteurs d'ordre psychologique sont capables d'exercer une grande influence qui peut neutraliser, voire renverser, l'action de facteurs contraires. Nous avons pu remarquer l'influence de ces facteurs d'ordre psychologique à l'occasion des théories de l'équilibre automatique de la balance des comptes (1). La difficulté que présente la détermination du rôle de ces facteurs ne doit pas nous amener à les négliger, ni à les sous-estimer.

IV. L'INSUFFISANCE DE LA THÉORIE DU REVENU QUANT A L'EQUILIBRE DE LA BALANCE DES COMPTES.

Nous avons pu constater dans l'exposé de la théorie du revenu en matière d'équilibre des balances des comptes (2) que cette théorie trouve sa force dans l'inégalité que suscite déséquilibre de la balance entre le revenu et la production. Mais dans l'hypothèse où interviendrait un facteur ayant une action égalisatrice et qui réussirait à éliminer l'inégalité existant entre revenu et production, toute tendance régulatrice de la théorie se trouverait enrayée. Les facteurs de cette qualité sont très nombreux. Nous nous bornerons ici à en relever quelques-uns, tels que l'inflation bancaire, l'inflation de crédit, les emprunts et les placements des capitaux et, en somme, tout autre facteur capable d'élever un obstacle à la naissance et au fonctionne-

(1) Deuxième partie, chapitre I.

(2) p. 84 et s.

ment d'un stimulant au rééquilibre qui n'est en effet que la différence entre revenu et production. Ces facteurs, par leur action égalisatrice, parviennent à combler la différence existant entre le revenu disponible et la production disponible. Par là, ils peuvent freiner, ou ralentir tout au moins, le mouvement que le stimulant au rééquilibre de la balance était capable de faire naître. S'il s'agit par exemple d'une balance déficitaire et dans l'hypothèse d'une inflation bancaire due à l'émission excessive de billets destinés à combler une insuffisance budgétaire, l'accroissement démesuré des billets en circulation qui n'a aucune contre-valeur dans la production, fera monter le revenu disponible au niveau de la valeur des marchandises et produits dont dispose le pays et pourra même entraîner un dépassement du revenu sur la production. Ainsi, on voit comment l'action de stimulant peut être neutralisé dès que le revenu atteint la production.

Pour que la théorie du revenu tende à rétablir l'équilibre de la balance, il faut que l'hypothèse de l'épargne soit complètement écartée, car si l'épargne absorbe le surplus du revenu, le pouvoir d'achat des individus reste tel qu'il était auparavant. Il n'y aura donc pas d'accroissement de la demande, ni d'achats supplémentaires de produits étrangers, conditions nécessaires au rééquilibre de la balance. Il en est de même pour une économie d'échange non-monnaire, une économie de troc. Le rétablissement de l'équilibre demande que toute la production soit offerte sur le marché en échange d'autres produits.

La théorie du revenu considère ensuite que les importations sont un élément diminuant le revenu. On peut objecter que les importations, en particulier lorsqu'elles sont destinées à la production, sont un facteur stimulateur des exportations et dès lors un élément d'augmentation et non de diminution du revenu. Même s'il s'agit d'importations de consommation, il arrive que leur importance soit si essentielle à la vie de la nation tout entière qu'elle ne peut s'en priver facilement. De pareilles importations ne peuvent pas être considérées comme affectant le revenu national puisque leur apport au pays est la condition nécessaire à la continuation de la vie de la

nation (1).

Aussi longtemps que les importations contribuent directement ou indirectement à l'accroissement de la production, elle ne doivent pas, nous semble-t-il, être considérées comme facteur d'affaiblissement ou de perte de revenu. Elles sont un élément dans lequel prend partiellement naissance la force productive du pays. On peut s'apercevoir que la théorie du revenu, en se montrant peu favorable aux importations et en les considérant comme élément de diminution du revenu, se rapproche, lorsqu'on lui accorde une portée exagérée, de la politique commerciale mercantiliste.

En somme, il faut reconnaître l'exactitude de la théorie du revenu quant à l'importation. Le rétablissement de l'équilibre exige, entre autres mesures, l'application d'une politique commerciale plus ou moins rigoureuse et souple en même temps. Les directives d'une politique semblable paraît dominer encore à l'heure actuelle les échanges internationaux de beaucoup de pays. Mais la condition de réussite de cette politique est fonction de la possibilité de distinguer nettement le niveau d'importation indispensable au plein fonctionnement de la production nationale. Si la diminution du volume des importations tombe au dessous de ce niveau, la capacité productive du pays s'en trouvera affectée et cela se traduira par une baisse des exportations. En revanche, si le volume des achats extérieurs remonte au-dessus du niveau donné, la partie superflue de ces achats pourra être considérée comme improductive et diminuant le revenu national.

Avant de terminer cette section, il convient de préciser que la théorie du revenu tient compte également, comme d'ailleurs l'acceptent ses partisans, de la disparité des prix. Les variations du revenu se font souvent sentir à travers des variations de prix. Les partisans de la théorie du revenu, en admettant ce fait, ajoutent cependant que les variations des prix ne sont pas toujours une condition indispensable au fonctionnement de leur théorie comme elles le sont pour la théorie classique. Si ce n'est pas la baisse des prix internes qui aug-

(1) Byé: Relations économiques internationales. Cours de doctorat. p. 230.

inente les exportations, c'est le fléchissement de la vente sur le marché intérieur, dû à la diminution des revenus, qui engendre une augmentation des exportations. Les détenteurs de marchandises, encouragés qu'ils sont par les difficultés qu'ils rencontrent sur le marché national, feront les efforts nécessaires pour vendre leurs marchandises sur les marchés étrangers. Ce qui semble certain, c'est que le rôle des prix ne peut être nullement négligé dans le fonctionnement de la théorie du revenu.

V. LA THEORIE DE L'EQUILIBRE DES ECHANGES INTERNATIONAUX PAR LE DEPLACEMENT DU POUVOIR D'ACHAT

Pour la théorie du revenu, c'est le facteur «revenu» qui doit assurer le rééquilibre de la balance. Pour la théorie du pouvoir d'achat, le mécanisme du rééquilibre des échanges internationaux se trouve dans le facteur «Pouvoir d'achat» dont le déplacement, déclenché à la suite d'un achat supplémentaire de marchandises étrangères ou d'un emprunt reçu de l'extérieur ou d'un prêt consenti à l'étranger, est capable d'entraîner entre deux pays une dénivellation des prix donnant lieu à des mouvements de marchandises de l'un à l'autre. M. Ohlin (1), qui expose cette théorie, commence par envisager le cas de deux pays «A» et «B», disposant tous deux d'un pouvoir d'achat égal à la valeur nette de leur production. Supposons, dit-il, que le pays «A» emprunte au pays «B». Cette opération d'emprunt augmentera le pouvoir d'achat du pays «A» d'un montant égal à l'emprunt et diminuera d'autant celui du pays «B». Le marché du pays «A» aura dès lors une capacité accrue pour absorber les marchandises de provenance du pays «B», alors que la capacité du marché interne du pays prêteur, c'est-à-dire du pays «B», sera restreinte en raison de la diminution de son pouvoir d'achat. En ce qui

(1) Ohlin: *Interregional and international Trade*. p. 406 et suivantes.

concerne le transfert monétaire du pouvoir d'achat du pays «B» vers le pays «A», il se fait sans aucune difficulté puisque ce dernier pays pourra automatiquement procéder à l'importation d'une quantité de marchandises de valeur égale au montant de l'emprunt dont il est bénéficiaire.

Afin de faire mieux comprendre le mécanisme du transfert du pouvoir d'achat et son action régulatrice, M. Ohlin choisit l'exemple suivant:

On suppose que le pays «A» emprunte 100.000.000 de dollars au pays «B». De ce montant global, il utilise une somme de 30.000.000 de dollars à l'achat supplémentaire de produits d'importation (coton et blé) et une somme égale à l'achat de ses propres produits d'exportation (machines, textiles). La balance commerciale du pays «A» deviendra débitrice pour un montant de 60.000.000 de dollars et le 60 $\frac{2}{6}$ du total de l'emprunt sera consacré au règlement du déficit. Il ne restera qu'un montant de 40.000.000 de dollars que le pays emprunteur pourra affecter à l'achat d'une catégorie de ses propres produits destinés au marché national et qui ne se trouvent pas en concurrence avec les produits étrangers (1). Les facteurs productifs du pays en question doivent être alors dirigés sur ce secteur économique afin qu'il y ait la possibilité d'augmenter le volume de ces produits qui ne sauraient être économiquement transportés d'un pays à l'autre. Cela signifie que dans un pays qui progresse, les ressources productives, qu'on aurait pu autrement orienter vers les industries exportatrices (machines et industrie des textiles), de même que vers la production de marchandises destinées au marché national et faisant concurrence avec les importations (blé de qualité inférieure), se dirigent maintenant vers la production en grande quantité des produits consacrés au marché national et qui ne se trouvent pas en concurrence avec des marchandises étrangères (industrie de brique). De ce fait, la production des deux premières catégories de marchandises subit une diminution dans le pays emprunteur dont les efforts sont consacrés davantage à la production de

(1) Non Competing home market goods.

la troisième catégorie. La diminution de la production des deux premières catégories de marchandises entraîne naturellement une augmentation des importations de ces marchandises et une diminution de leurs exportations, d'où formation d'un déficit plus accentué de la balance commerciale du pays «A». Ce déficit peut s'élever à 40.000.000 de dollars. Pratiquement, le montant total de l'emprunt sera consacré au surplus des importations.

Un ajustement correspondant aura lieu dans le pays «B», c'est-à-dire dans le pays prêteur, dont le pouvoir d'achat a diminué pour une somme de 100.000.000 de dollars. Cette perte du pouvoir d'achat se traduit par une diminution correspondante de la demande. L'ajustement qui se produit dans le pays «B» est en effet l'inverse de celui qui s'est produit dans le pays «A».

Le déplacement du pouvoir d'achat est ainsi la condition nécessaire au rétablissement de l'équilibre en matière d'échanges internationaux. Il est, en effet, «causa efficiens» du rééquilibre de la balance. L'action du déplacement du pouvoir d'achat peut affecter la position de la balance même dans le cas où le niveau des prix ne subit aucun changement grâce à la grande mobilité et fluidité du marché. Mais la dénivellation des prix se produit souvent et contribue à l'action de l'ajustement entre le volume de la production et la demande.

Tel est le mécanisme régulateur qui doit tendre, d'après la théorie du déplacement du pouvoir d'achat, à l'équilibre en matière d'échanges internationaux. On s'aperçoit de la grande conformité qui existe entre la théorie du pouvoir d'achat et celle du revenu en matière d'équilibre des balances des comptes. Pour la première ce sont les variations du pouvoir d'achat qui sauvegardent l'équilibre des balances, alors que pour la seconde l'agent régulateur est le facteur «revenu». Les idées sont les mêmes, la différence réside pour ainsi dire dans deux terminologies assez dissemblables.

C O N C L U S I O N

On a pu constater au cours de ce travail que le déséquilibre de la balance des comptes est la règle, et son équilibre n'est qu'un état extrêmement improbable. Les différentes théories classiques de l'équilibre de la balance des comptes, à savoir: la théorie du troc de J.B. Say, la théorie de la tendance à l'équilibre par les mouvements de l'or, la théorie de la tendance à l'équilibre par les mouvements de capitaux, la théorie de la tendance à l'équilibre par les variations du taux de l'escompte et la théorie de la tendance à l'équilibre par les variations du cours du change, prétendaient, avons-nous vu, pouvoir conduire automatiquement au rééquilibre de la balance chaque fois que se produisait un déséquilibre. Mais l'examen pratique auquel chaque théorie a été soumise révéla que les mécanismes régulateurs invoqués par les théories et les réactions surgies du déséquilibre ne sont souvent pas capables de rétablir l'équilibre de la balance.

De l'examen des différentes théories classiques, nous avons passé ensuite à l'étude d'autres catégories de théories de l'équilibre de la balance, à savoir: la théorie du revenu et la théorie du déplacement du pouvoir d'achat. L'action des facteurs «revenu» et «pouvoir d'achat» est capable, en effet, de faire naître, comme on l'a vu, un «stimulant» au rééquilibre de la balance, sans pouvoir cependant conduire à des résultats toujours certains. Ces agents régulateurs n'ont qu'une force restreinte qui peut facilement être neutralisée par de multiples facteurs opérant dans le sens du déséquilibre.

A vrai dire, les théories générales de l'équilibre de la balance par lesquelles on essaye de montrer les moyens de rétablir un état d'équilibre dans les relations économiques internationales se réfèrent à un état de choses peu semblable à l'état réel du système économique du monde. L'efficacité des mécanismes régulateurs et l'action des «stimulants», ou de tout autre facteur envisagé à cette fin, postulent avant tout la libération des échanges internationaux et la suppression, autant que possible, des frontières douanières entre les dif-

férents pays du monde. Aussi longtemps que l'état actuel de morcellement de l'économie mondiale subsistera, aussi longtemps que des systèmes protectionnistes trop poussés feront obstacle aux transactions internationales, toute tentative pour le rétablissement de l'équilibre international semble n'être vouée qu'à l'échec.

=====
F I N
=====

B I B L I O G R A P H I E

- Aftalion A. L'équilibre dans les relations économiques internationales. Paris 1937
- — — Monnaie, prix et change. Paris 1950
- Barnerias J.S. L'équilibre économique international. 1950
- Baudin L. Manuel d'Economie politique. Tome II. Paris 1947.
- — — La Monnaie et la formation des prix. Paris 1947.
- Barbey E. La balance des Comptes. Lausanne 1936.
- Borle H. Le Mouvement international des capitaux et le déséquilibre économique. Lausanne 1936,
- — — Analyse et critique du problème contemporain des règlements extérieurs. Berne 1932.
- Byé M. Cours d'Economie politique de la Faculté de droit de Paris. Cours de licence et cours de doctorat sur: «Les relations économiques internationales».
- Cassel G. Traité d'économie politique (traduction). Paris 1923.
- Corcelle Ch. Précis d'économie politique. Paris 1949

- Gide Ch. Cours d'économie politique, Tome II.
Paris 1919.
- Gide et Rist Ch. Histoire des doctrines économiques.
Paris 1947
- Gniazdowski M. Théorie de la balance des comptes.
Paris 1928.
- Cuvénia S. La Politique d'escompte. Neuchâtel
1950.
- Harrod R.F, International economic, the Cambridge
economic Hand books Reprinted 1951
- International Labour Office Emigration and immigration: Legisla-
tion and treaties. Geneva 1922.
- Keynes J.M. The economic Consequences of the
peace. London 1920.
- Leener G. Théorie et Politique du Commerce
international. Bruxelles 1933.
- Malpas J. Les mouvements internationaux de
capitaux. Paris 1934.
- Marchal J. Cours d'économie politique (deuxième
édition) Paris 1952.
- Meynial P. La Balance des Comptes de quelques
grands pays industriels. Paris 1926.
- Murat A. Les relations économiques internatio-
nales. Paris 1951.
- Nogaro Cours d'économie politique. Hème par-
tie 1946.
- La valeur logique des théories écono-
miques. Paris 1947.

- Principes de théorie économique. Paris 1943.
- Ohlin B. Interregional and international trade. Cambridge Harvard. University press 1933.
- Oules F. Le rôle de l'offre et de la demande, et du marginalisme dans la théorie économique. Paris 1938.
- Le problème du Commerce international. Paris 1934.
- Cours d'Economie politique, complément sur la monnaie. Fascicule 1. Lausanne. Année Universitaire 1943-1944.
- Perroux F. Le néo-marginalisme, tome premier. Paris 1941.
- Robbinson L. The balance of payments. University of London. The Stamp Memorial Lecture 1951.
- Rudolf B. Die Bedeutung des auslandfremdenverkehrs für die Schweizerische Volkswirtschaft. Berne 1947.
- Rueff J. Une cause du désordre mondial, l'état actuel des paiements internationaux. Paris 1949.
- Truchy H. Mélanges. Paris 1938.
- Truchy H. — Byé M. Les relations économiques internationales. Paris 1948.
- Wicksell K. Interest and prices (traduction). Londres 1936.

Publications de O.E.C.E.

Rapport intérimaire sur le programme de relèvement européen, Vol. I 1948 et Vol. II

Programme de relèvement européen, 1950.

L'Evolution de la situation économique et ses perspectives en Europe occidentale, 1951.

Rapport sur les investissements internationaux, 1950.

Les investissements Intra-Européens, 1951.

Le tourisme et le relèvement de l'Europe.

Publications des Nations-Unies.

Tendance et politique de la balance des paiements, New York 1951.

Revue et divers

The economist

The economic Journal, the Journal of the Royal Economic Society.

La Revue économique internationale.

Board of trade journal.

Bulletins de la Banque des règlements internationaux.

United Kingdom Balance of payments, 1948 to 1951. (No 2)
London.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	pages 9
--------------	------------

PREMIERE PARTIE

Structure de la balance des paiements

CHAPITRE PREMIER:

I. La balance commerciale	17
II. Méthodes d'évaluation de la balance commerciale	23

CHAPITRE II. :

I. La balance des transactions invisibles	24
A. Tourisme	25
B. Transports maritimes	28
C. Emigration et immigration	30
D. Autres postes de la balance des transactions invisibles	33
II. L'évaluation des différents postes de la balance des transactions invi- sibles.	33
A. L'évaluation des mouvements touris- tiques	34
I. Méthode individuelle dite «Ana- lytique».	
II. Méthode globale dite «Synthé- tique»	
B. L'évaluation du poste «Transport maritime »	35

	pages
C. L'évaluation du poste d'émigration et d'immigration	37
D. L'évaluation d'autres postes de la balance des échanges invisibles	38
I. L'assurance	38
II. Commissions bancaires	38

CHAPITRE III.

I. Mouvements internationaux de capitaux	39
II. Méthodes d'évaluation des mouvements internationaux de capitaux et des paiements d'intérêts	46

DEUXIEME PARTIE

Généralité

La théorie des échanges internationaux Conception de l'Ecole classique anglaise	52
Les théories de l'équilibre de la balance des comptes	53

CHAPITRE PREMIER

I. La théorie de l'équilibre automatique de la balance des comptes : La loi des dé- bouchés	54
II. La théorie de la tendance à l'équilibre de la balance par les mouvements de l'or	59
III. La théorie de la tendance à l'équilibre de la balance par les mouvement de ca- pitaux	65

	pages
IV. La théorie de la tendance à l'équilibre de la balance par les variations du taux de l'escompte	69
V. La théorie de la tendance à l'équilibre de la balance par les variations du cours du change	72
Remarques générales et conclusion sur les théories de l'équilibre automatique de la balance	79
 <u>CHAPITRE II.</u>	
I. La théorie du revenu	84
II. La théorie du revenu et l'équilibre de la balance des comptes	87
III. Critique de la théorie du revenu	94
IV. L'insuffisance de la théorie du revenu quant à l'équilibre de la balance des comptes	96
V. La théorie de l'équilibre des échanges internationaux par le déplacement du pouvoir d'achat	99
CONCLUSION	102
BIBLIOGRAPHIE	104
Table des matières	108